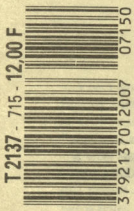


NUMÉRO D'ÉTÉ EN VENTE JUSQU'AU 8 SEPTEMBRE

ISSN 0026-9433

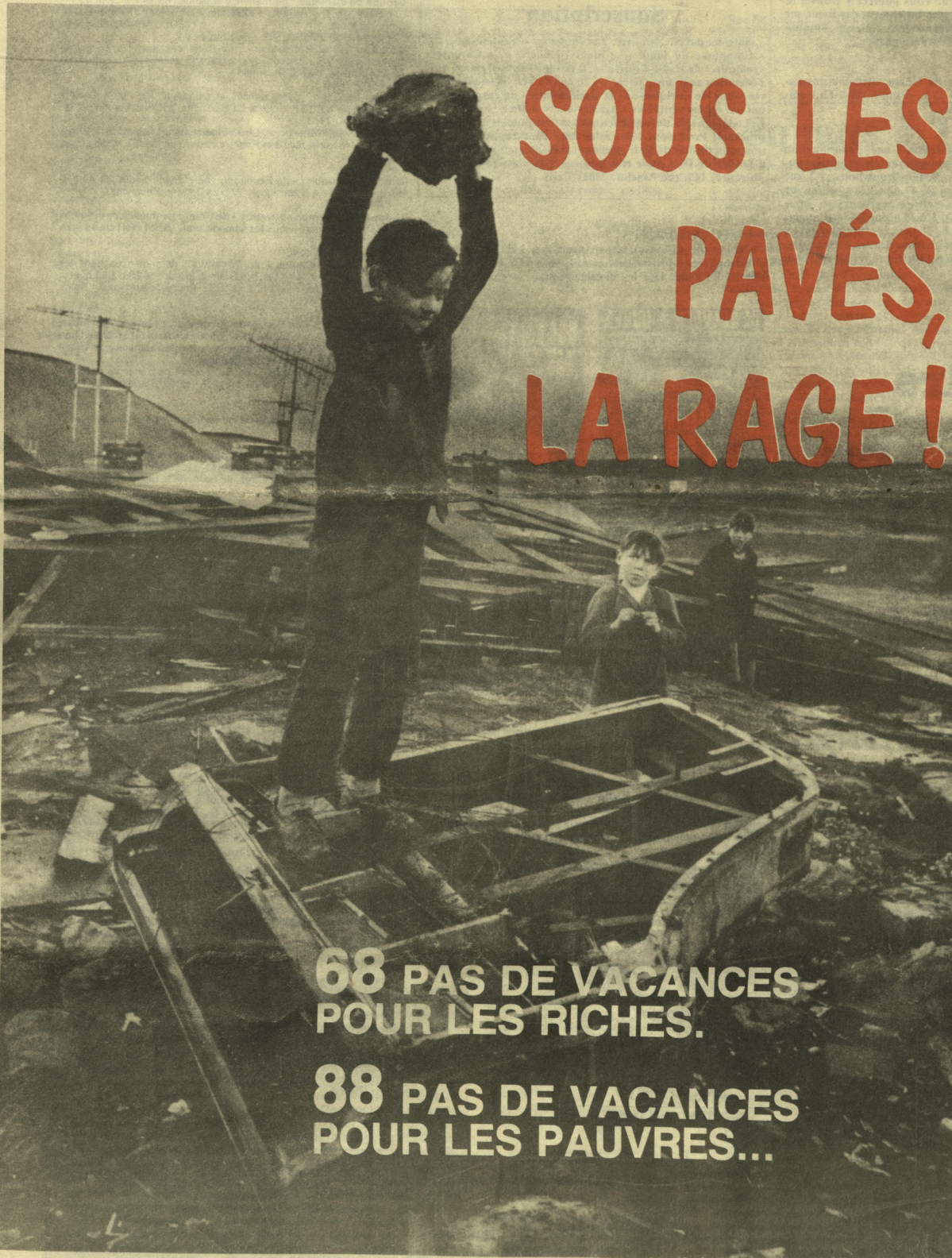


le monde Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°715 JEUDI 7 JUIN 1988 12,00 F



SOUS LES PAVÉS, LA RAGE!

**68 PAS DE VACANCES
POUR LES RICHES.**

**88 PAS DE VACANCES
POUR LES PAUVRES...**

EXPRESSIONS

Dessine-moi
une rentrée...
Avec Bastou,
Brouck, Charb,
Kristen, Pieraggi,
Raletz et Willem.

PAGES 10 ET 11

SOCIÉTÉ (JEU DE)

5 millions de
participants, un jeu
qui fait fureur.

PAGE 5

LOGEMENT

Mal-logés et
squatters, quelques
luttons victorieuses,
et d'autres...

PAGE 3

PRÉCARITÉ

De l'I.G.F. au
« revenu minimum
d'insertion »,
les haillons neufs
de la misère.

PAGE 4



Du P.C.F.
à la Sorbonne,
l'itinéraire
d'un militant
en rupture de ban.

PAGE 14

F°P.2520

communiqués éditions

• VAR

Une liaison est en création dans le Var, à Sollies-Pont. Pour prendre contact avec celle-ci écrire aux Relations Intérieures qui transmettront.

• BORDEAUX

Le groupe Emma-Goldman de Bordeaux suspendra ses permanences du mardi pendant les mois de juillet et d'août. Ces permanences hebdomadaires reprendront le mardi 6 septembre (de 19 h à 20 h). Les commandes, par correspondance, du poster « Vivement demain » seront cependant assurées les mois d'été.

• PERPIGNAN

La librairie Info de Perpignan sera ouverte pendant l'été, le vendredi et le samedi, de 15 h à 19 h. Vous pourrez y trouver le « Monde libertaire », des revues, des brochures, des livres sur l'anarchisme, du matériel de propagande, etc. Adresse : librairie Info, 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.

• GRASSE

L'Association culturelle libertaire de Grasse tient une permanence tous les samedis, de 15 h à 18 h, à son local « La Commune », rue Porte-Neuve, à Grasse.

• LILLE

Les personnes intéressées par la création d'une « coordination pour un syndicalisme unitaire, autogestionnaire et anticapitaliste » peuvent contacter le groupe Benoît-Broutchoux, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille, tél. : 20.47.62.65 (24 heures sur 24). D'autre part, la « Voix sans maître » reprendra ses émissions le vendredi 2 septembre, de 21 h à 23 h, sur Radio-Campus (91.4 Mhz) avec une interview d'Eric Hebert, inconnu au service national. Le Centre culturel libertaire rouvrira ses portes à partir du samedi 3 septembre, de 15 h à 19 h (librairie, bibliothèque de prêt, expos, forum-débats...)

• ENVELOPPE

Une nouvelle enveloppe (la quatrième), autocollante, blanche, de format ordinaire (163 x 115) sur Pierre Kropotkine vient d'être éditée. Elle est en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de : 1,50 F l'unité, 1,20 F à partir de 10 exemplaires, 1,00 F pour 50 exemplaires, 0,80 F pour 100 exemplaires, 0,50 F pour 500 exemplaires ; ainsi que 5,00 F pour la série des quatre enveloppes et 40,00 F la série par 10 exemplaires. D'autre part, je suis toujours à la recherche de dessins gravés de même type, sur Malatesta, Durruti et l'Espagne de 1936, de la Commune de Paris, le pacifisme et le désarmement, Mai 68, le 1^{er}-Mai 1886, etc.

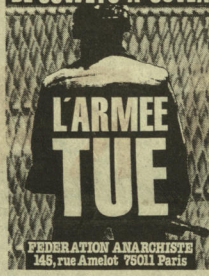
Souscription

Sous les pavés... un livre. Les émissions « Femmes libres », « Chronique du lundi », « Blues en liberté », « Chronique syndicale » de Radio-Libertaire, le groupe Pierre-Besnard de la Fédération anarchiste fêtent les 20 ans de Mai 68 en allant à la rencontre de quelques-uns et quelques-unes de ces anonymes qui ont été les véritables « acteurs » et « actrices » de Mai 68. Les témoignages de nos rencontres seront publiés à l'automne prochain. Pour nous aider à les faire paraître, nous lançons une souscription de 50 F minimum. Les chèques sont à libeller à l'ordre de H. Lenoir et à adresser à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

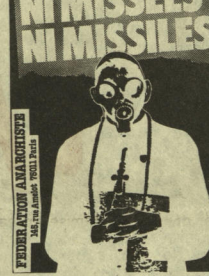
• AUTOCOLLANTS

« L'armée tue » (7 x 10), impression noire, 1 F l'unité, 15 F les 50 exemplaires. « Ni missiles ni missiles » (7 x 10), impression noire, 1 F l'unité, 15 F les 50 exemplaires.

DE SOWETO A OUEVA



NI MISSELS NI MISSILES



Souscription

Les éditions du Monde libertaire vont faire paraître le tome II des « Souvenirs d'un anarchiste » de Maurice Joyeux. Le prix de souscription de l'ouvrage est fixé à 100 F. Les chèques sont à libeller à l'ordre de Patrick Marest, et à envoyer à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

• AFFICHE

Les groupes de Toulouse et de Perpignan viennent d'éditer une affiche sur la Kanaky. Celle-ci est en vente à la librairie du Monde libertaire (affiche 40 x 60, impression noire sur papier blanc). Prix de vente : en-dessous de 10 exemplaires, 5 F l'unité ; au-dessus de 10 exemplaires, 1 F l'unité.

KANAKY



Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M^o République)
Tél : (16.1) 48.05.34.08

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : (16) 23.80.17.09.

• ARDECHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHE-DU-RHONE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

• CHARENTE-MARITIME

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTE-D'OR

Groupe de Dijon : permanences le mardi, de 18 h à 20 h, et le samedi de 15 h à 18 h au local La Mistoufle, 61, rue Jeannin, Dijon.

• CÔTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• DOUBS

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les vendredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.

• FINISTERE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 11 h à 12 h au marché de Saint-Martin.

• HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanences dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE

Groupe « Durruti » de Bordeaux : permanences tous les lundis, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. L'Athénée libertaire du Muguet tient ses permanences tous les samedis, de 15 h à 19 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

Groupe « Emma Goldman » de Bordeaux : permanence le mardi, de 19 h à 20 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux (tél : [16] 56.81.01.91).

• ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.

• INDRE-ET-LOIRE

Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le lundi (sauf pendant les vacances scolaires) de 11 h 30 à 15 h 30, dans le hall d'accueil de la faculté de Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

• LOIRE

Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois, à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T.-A.I.T./L.P., Bourse du Travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.

• LOIR-ET-CHER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, apt. 57, Blois (tél : [16] 54.74.26.02).

• MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au M.A.M.A., 8, rue de Buffon, Angers (à côté du Palais des Congrès).

• MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

• NORD

Groupe « Benoît-Broutchoux » de Lille : permanences tous les mardis, de 19 h à 20 h, et le samedi, de 15 h à 19 h, au Centre culturel libertaire, 1-2, rue du Péage, 59800 Lille, métro Fives (répondeur téléphonique au [16] 20.47.62.65) ; les mercredis, de 12 h 30 à 13 h 30 à l'Université de Lille III (Pont-de-Bois) ; et les dimanches, de 11 h à 12 h, sur le marché de Wazemmes.

Groupe « Humeurs noires » de Lille : permanences tous les mardis, de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, 59000 Lille (M^o République). Adresse postale : groupe F.A., B.P. 79, 59370 Mons-en-Barœuil.

• PYRÉNÉES-ORIENTALES

Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanence tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.

• SEINE-MARITIME

Groupe « Jules-Durand » du Havre : permanence chaque dimanche matin pendant la vente à la criée sur le marché d'Harfleury. Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 14 h à 16 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen. De plus, un répondeur enregistreur est à votre disposition au (16) 35.70.61.64.

• SOMME

Groupe d'Amiens : permanences et table de presse tous les jeudis, de 12 h 30 à 13 h 30, au restaurant universitaire « Le Bailly ».

• VAR

Groupe « Région-toulonnaise » : permanence le samedi, de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'étude et de culture libertaire, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

• VENDEE

Groupe libertaire de Vendée : permanence le 3^e vendredi du mois à la Bourse du Travail de La Roche-sur-Yon, à 21 h.

• VIENNE

Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les mercredis et les 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 15 h à 19 h, en son local : 6, rue des Flageolles, Poitiers.

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste — PAGE 3, Société : Squatts à Paris, Squatts à Toulouse, Comité des mal-logés, Editorial — PAGE 4, Social : A propos du « revenu minimum d'insertion », Stages toc en kit, Amis lecteurs — PAGE 5, Société : Le jeu de la précarité — PAGE 6, Répression : Jean-Philippe Casabonne, Thierry Chatbi, Brèves antimilitaristes — PAGE 7, Répression : Le statut de prisonnier politique, Les prisonniers canaques, Les prisonniers politiques corsés et basques, Communiqué — PAGE 8, Luttes : L'an 01 du syndicalisme, Saint-Nazaire en grève, En bref — PAGE 9, Dans le monde : Nouvelle-Calédonie, Haïti — PAGES 10 et 11, Expressions : Dessine-moi une rentrée ! — PAGE 12, Informations internationales : Uruguay, Mario Ines Torres, Italie, Etats-Unis, Mac Donald's — PAGE 13, Informations internationales : Espagne — PAGE 14, Dossier : Gérard en Mai 68 — PAGE 15, Expressions : Blues, Folk, Revues, Robert Dalian nous a quitté — PAGE 16, Arguments : Le darwinisme social.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration

145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois, 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois, 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois, 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an, 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Autre

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse,
joindre la dernière bande de routage.

Voici quelques tions parisiennes le site constant l'attitude raciste. Dans deux ca l'espoir d'un r ont permis au ver à leurs fins. solidarité et la locataires leur quer des points tentatives de sp racistes. A vous

CITÉ Du arrondissements propriété réussi, grâce à res, à rendre. l'aurait pas été tive...

Désirant rén bien sûr d'augm ment les loyers, à l'expulsion d' trant, fait appel l'arrondissement son importance censé abriter magouiller en entièrement sac vant dans cette des plutôt exp blème : l'appart pas le bon !

Malgré ces ag locataires n'ont

Nous semair quinze jours de 32-34, rue du possible dès le let est passé chausmée à l'h certains attent plus calme...

Que nos lec les militants d logés seront a été sur Paris d'eux et orga autour de cette Le soutien fé tions, des as

LES var bleu, la pers d'autres, en trop duré : l Nous n'avon presqu'enti tion des éle une générati tion que dar lité de tous.

Un auquel se poser, c' l'appeler mo bien sûr —, meur devan des plus gra ter et racont chiste. Encor rons récupé Nous som qui viennent fortunes, q minimum. C principe, so quel droit pe dès lors ne raient pren Notre nur point sur l sent le pou nous endorm

COMITÉ DES MAL-LOGÉS

Et lorsque l'été fut venu

Voici quelques exemples de situations parisiennes bien différentes où la seule constante est la cupidité ou l'attitude raciste des propriétaires.

Dans deux cas, la résignation et l'espoir d'un règlement individuel ont permis aux propriétaires d'arriver à leurs fins. Dans deux autres, la solidarité et la lutte collective des locataires leur ont permis de marquer des points et de dénoncer des tentatives de spéculation ou d'actes racistes. A vous de choisir !

La rédaction

CITÉ Dupont, dans le XI^e arrondissement à Paris, le propriétaire de l'immeuble a réussi, grâce à l'inertie des locataires, à rendre possible ce qui ne l'aurait pas été par une lutte collective...

Désirant rénover les lieux afin bien sûr d'augmenter considérablement les loyers, il a, pour procéder à l'expulsion d'un locataire récalcitrant, fait appel au commissaire de l'arrondissement. Un détail qui a son importance : un appartement, censé abriter l'empêchement de magouiller en rond, a donc été entièrement saccagé, la police couvrant dans cette affaire des méthodes plutôt expéditives. Seul problème : l'appartement visité n'était pas le bon !

Malgré ces agissements, les autres locataires n'ont pas réagi. Profitant

de cette situation, le propriétaire a pu se livrer à des travaux de rénovation sans aucune résistance... Bilan : soit les locataires acceptent l'augmentation sans sourcilier, soit ils prendront la porte !

Rue Compans

Rue Compans, dans le XIX^e arrondissement, la propriétaire abandonne un hôtel meublé, poursuivie par le fisc. Les locataires se retrouvent de fait squatters, et certains logements deviennent libres.

Des squatters asiatiques vont s'y installer, posant des serrures en bonne et due forme et revendant les appartements à des familles africaines. Les ex-locataires viennent informer le Comité des mal-logés de cette situation. Les membres du Comité réussissent à régler cette histoire, les Africains retrouvant leur argent.

Un comité d'immeuble se constitue suite à cet épisode, qui contrôlera l'accès au bâtiment en posant de nouvelles serrures.

C'est alors qu'un individu ayant soi-disant racheté l'immeuble intervient pour en vider ses occupants. Devant leur refus d'obtempérer, il envoie des nervis zairois (sic) qui se retrouvent dehors. Il revient à la charge avec un inspecteur du XIX^e qui essaiera de forcer la porte. Le

Comité des mal-logés, alerté, lui rappelle que c'est illégal !

Après avoir essayé d'encaisser une « indemnisation d'occupation » de la part des ex-locataires, la proprio finira par accepter leurs revendications : un bail et des quittances de loyer. Le bail n'est que de six mois et la lutte continue pour l'obtention d'un bail légal (3 ans). Mais les quittances ont permis aux occupants d'obtenir un renouvellement de leurs papiers, la scolarisation des enfants et dans quelques cas un logement H.L.M. et la venue en France de toute la famille. Quant au loyer, il est de 400 F par pièce au lieu de 1 800 F demandés au départ !

Il est par ailleurs intéressant de noter l'investissement du comité d'immeuble au sein du comité des mal-logés et le soutien actif des diverses initiatives par l'envoi de délégués. Un exemple à suivre...

Rue des Pyrénées

Rue des Pyrénées (XX^e), dans un hôtel meublé, un autre propriétaire sans scrupules essaie de virer ses locataires, avec l'aide attentionnée du concierge (par ailleurs indicateur de police...) en murant les murs !

Malgré une décision de justice, ce même concierge continuera d'encaisser des loyers illégalement,

ce qui en d'autres termes s'appellerait du racket.

Contrairement à la situation de la rue Compans, où après expulsion... du concierge, des serrures avaient été posées, des tractations individuelles ont eu lieu. Résultat : les logements se sont vidés peu à peu et le propriétaire a pu agir à sa guise...

Rue Stephenson

Rue Stephenson (XVIII^e), un travailleur africain était menacé d'expulsion par son propriétaire (raciste). Ayant prévenu très tard le

Comité des mal-logés, il s'est retrouvé à la rue. Le comité lui a cependant conseillé de porter plainte individuellement pour violation de domicile et voies de fait (de la part de gros bras engagés pour la circonstance).

Résultat : le locataire a gagné son procès et le propriétaire est obligé de reconstruire l'appartement dévasté afin d'y reloger son ancien occupant ! Ce dernier se bat maintenant pour être logé dans une H.L.M. On le comprend !

C.B.

Squatts à Toulouse

Rendre la misère supportable, certains T.U.C., S.I.V.P. et précaires refusent cette logique et combattent pour supprimer la misère, abolir le salariat, redistribuer les richesses, pour une société égalitaire. Notre lutte quotidienne doit aller dans ce sens. Les squatts sont des exemples parmi d'autres. Les personnes n'ayant pas les moyens de se loger occupent des logements vides, considérant qu'on n'a pas à demander la charité pour vivre dans la dignité.

Nous devons penser à la manière de lutter contre la précarité sans demander l'aide de l'Etat, qui lui ne pense qu'à sauver les intérêts du capitalisme, et ceux de nos exploités. Mais au-delà du besoin de vivre sous un toit, les squatts peuvent présenter d'autres intérêts, car c'est aussi la recherche d'une autre vie, d'une vie en rupture avec la logique d'exploitation, de consommation qui remplit les poches des patrons. Le squatt peut être un lieu collectif géré par tous ses utilisateurs, un lieu de rencontre où l'on cherche à s'épanouir librement...

Comme dans d'autres villes, à Toulouse des squatts se montent, mais se démontent aussi, très rapidement. La police veille pour que les coutumes et la morale soient respectées, et l'ordre maintenu. Il faut bien reconnaître que ces squatts ouverts sur la rue gênent, et pour plusieurs raisons : ils montrent une autre conception de la vie en collectivité, ils mettent le problème de la pauvreté en évidence...

Un squatt avait vu le jour il y a quelques mois dans une vaste maison vide depuis plusieurs années. Mais sa vie fut éphémère (environ vingt minutes), son décès survint à l'arrivée de la police. Les copains qui s'y trouvaient ont bien évidemment été embarqués au commissariat, où ils restèrent cinq bonnes heures. Le temps de se faire fichés. Le propriétaire déposa une plainte, et les squatters se retrouvèrent inculpés de violation de domicile. Ils sont passés en procès le 26 mai (1).

Il faut dire haut et fort que le seul moyen de sortir de cette misère due au capitalisme et à l'Etat est de changer la société en profondeur, de lutter pour une société libertaire. Nous devons nous révolter au quotidien, relancer les idées de solidarité entre tous les exploités du monde, et refuser toutes les réformes qui ne sont là que pour calmer les luttes sociales, pour contenir toutes les révoltes possibles, pour sauvegarder le système dans lequel nous vivons.

RÉGIS (Gr. Albert-Camus de Toulouse)

(1) Pour la petite histoire, on a appris, lors du procès, que le propriétaire était un ancien gauchiste de Mai 68 qui a su mettre ses pantoufles et ranger ses pavés. Plusieurs amendes de quelques milliers de francs pour violation de domicile ont été distribuées, alors qu'à l'arrivée des squatters la porte était déjà fracturée. Le propriétaire le savait, puisque il avait touché de l'argent de son assurance pour faire réparer la porte défoncée lors d'un cambriolage. Pas très net ce propriétaire, mais l'ordre bourgeois sait ignorer ces peccadilles.



LE LOGEMENT À PARIS

Quelques exemples ...

NOUS vous l'annonçons la semaine dernière (1), l'arrêté d'expulsion sous quinze jours des occupants du 32-34, rue du Volga (2) était rendu possible dès le 1^{er} juillet. Le 1^{er} juillet est passé et point de marée haussée à l'horizon. Sans doute certains attendent-ils une période plus calme...

Que nos lecteurs se rassurent, les militants du Comité des mal-logés seront assez nombreux cet été sur Paris pour faire parler d'eux et organiser la solidarité autour de cette réquisition.

Le soutien formel des organisations, des associations et des

syndicats doit se concrétiser dès cet été par une mobilisation militante. Après l'occupation de l'O.P.H.L.M. (1), et toute la publicité accordée à cette affaire par les médias, les adhésions au comité ont été très nombreuses. Ce renforcement à plusieurs niveaux doit donc permettre dès septembre de passer à un niveau de lutte supérieur.

Il faut bien sûr toucher le plus grand nombre de mal-logés parisiens (qui sont au moins 50 000 !), mais également faire le lien avec d'autres luttes comme bien sûr celle des précaires et des chômeurs. Seule l'unité permettra

une remise en cause globale de cette « société nouvelle », dont on nous rebat les oreilles et qui reste avant tout basée sur une répartition inégalitaire des richesses. Mais avant de remettre en cause définitivement l'ordre capitaliste et de bâtir une nouvelle société (libertaire cette fois!), il y a un énorme travail de propagande à effectuer... C'est donc dès cet été, en informant les habitants des foyers (par exemple) ou en intervenant dès que possible sur d'éventuelles exactions de propriétaires, que le comité se renforcera.

En région parisienne, les anarchistes vous tiendront informés des différentes actions décidées par le Comité des mal-logés qui nécessitent un soutien massif par l'intermédiaire de Radio-Libertaire Paris (89.4 MHz). Branchez-vous donc, si vous le pouvez dès le matin à l'heure des infos sur Radio-Libertaire pour y entendre d'éventuels communiqués.

Sur les pavés

De plus, le Comité des mal-logés tient des permanences (3) auxquelles vous pouvez bien sûr assister. Enfin, des provocations policières ayant eu lieu à l'occasion d'une fête organisée par le comité dernièrement, il est très important de se tenir mobilisés durant tout l'été. Cela ne devrait pas être difficile, vu le nombre croissant de Parisiens (mais cela est bien sûr général) qui passeront leurs vacances sur les pavés. Et à défaut de plage, ces derniers pourraient bien avoir la rime si jamais on s'en approche !

C. BAUDOT (Gr. Berneri)

(1) Cf. Monde libertaire n° 714 du 30 juin 1988.

(2) Cf. Monde libertaire n° 709 du 26 mai, n° 711 du 9 juin et 712 du 16 juin.

(3) Pour tout contact, le Comité des mal-logés tient une permanence au 67, rue des Vignoles, 75020 Paris (M^o Avron) chaque dimanche à partir de 11 heures.

Editorial

LES vacances, moment privilégié de la détente, du beau ciel bleu, de l'exotisme pour certains, mais, pour des centaines, la perspective amère d'un congé trop court, et surtout, pour d'autres, encore plus nombreux, celle d'un « congé » qui n'a que trop duré : le chômage. Alors ? Champagne pour tout le monde ? Nous n'avons eu de cesse de répéter tout au long de cette année, presque entièrement consacrée par les « décideurs » à la préparation des élections que l'on sait, qu'il est en train de naître toute une génération d'exclus, pour laquelle il ne peut y avoir de solution que dans la lutte sociale émancipatrice et garantissant l'égalité de tous.

Un auquel les problèmes d'exclusion sociale ne semblent pas se poser, c'est M. Lefebvre. Nous avions quelques réticences à l'appeler monseigneur — dans la mesure où il nous intéressait bien sûr —, le voici redevenu citoyen comme tout le monde, chômeur devant Dieu, cocufié par Jean-Paul II, abandonné par une des plus grandes sectes de la planète. Il pourra toujours se lamenter et raconter partout, en latin, que Le Pen est un dangereux gauchiste. Encore un effort d'autocritique Jean-Paul et nous pourrions récupérer Notre-Dame pour y faire passer les Bérurier Noir.

Nous sommes assurément loin de la rentrée sociale. Les jours qui viennent vont voir éclore le mytique impôt sur les grandes fortunes, qui va devoir financer un non moins mytique revenu minimum. On n'a pas fini d'en parler de ce revenu minimum. Son principe, son existence, sa réalité même fait bouillir de rage. De quel droit peut-on juger du montant d'un minimum vital. Pourquoi dès lors ne pas faire fixer par les plus démunis, qui enfin pourraient prendre la parole, un revenu maximum garanti par la loi.

Notre numéro de la rentrée de septembre tentera de faire le point sur tout les coups tordus que nous réserve traditionnellement le pouvoir, profitant de la torpeur estivale. Sachons ne pas nous endormir. C'est chaque jour que nous devons être vigilants.

CHÔMAGE ET PRÉCARITÉ

Revenu d'insertion ou droit à l'existence

Le 13 juillet prochain, le Conseil des ministres examinera le projet de loi rétablissant l'impôt sur les grandes fortunes. En même temps, il lui sera présenté le projet de loi sur le « revenu minimum d'insertion » : le financement du second devant être assuré par le premier. Et quand on sait que « l'outil de travail » est exonéré de l'I.G.F., le patronat peut se frotter les mains. Ce n'est pas lui qui financera les revenus des chômeurs créés par ses soins attentifs ; chômeurs et précaires qui constituent en tout un flux mouvant de quelque cinq millions de personnes, véritable réservoir de main-d'œuvre.

Le « revenu minimum d'insertion » (RMI), c'est un texte de trente-cinq articles, qui fixe à 2 000 F le montant perçu par une personne seule, 3 000 F pour un ménage et 600 F pour chacune des autres personnes à charge. Ouvert à toute personne résidant en France, le RMI s'applique aux travailleurs étrangers... Bonne nouvelle ? Peut-être ; pour ceux qui, en situation régulière, sont munis en outre d'une carte de résident (valable 10 ans). Autant dire que les travailleurs non originaires des pays du futur marché unique européen de 1992, et dont l'immense majorité ne possède pas cette carte, se trouvent exclus du RMI. Ils rejoignent ainsi ces autres exclus que sont les moins de 25 ans (1) et les étudiants. Est-ce vraiment étonnant ? Pour bénéficier du RMI, il faudra s'inscrire auprès d'une commission consultative locale, présidée par le préfet et c'est à lui qu'il appartient de l'accorder ou non, via les caisses d'allocation familiale ou la mutualité sociale agricole. Pour le côté « réinsertion », c'est aux collectivités territoriales ou aux associations caritatives de s'en débrouiller à grand renfort de stages plus ou moins bidons, débilissants, surexploités, inscrits dans un « programme départemental d'insertion » défini encore et toujours par le préfet. Bien sûr, les heureux bénéficiaires devront régulièrement apporter la preuve de leur « bonne volonté, de leur dévouement, de leur docilité. Ça, c'est pour l'aspect « taillable et corvéable à merci » et



le contrôle social. Et ce n'est pas sans rappeler, en plus décentralisé (il ne sont pas cons, les bougres), les Ateliers nationaux de 1848. On n'arrête pas le progrès.

Nul besoin de se creuser les méninges pour voir la portée de ce texte. Ce n'est pas tant certaines misères qu'il soulage que leur vision, par trop criante, aux regards des bien nantis. Avant tout, ce geste du prince qui sue la charité rance entend « recentrer », des barristes aux miterrandistes, autour de grands thèmes nationaux, unificateurs et communs : l'assistanat et la paix sociale. Il est bien évident qu'en aucun cas ce projet ne saurait satisfaire les anarchistes. Pas plus d'ailleurs qu'il ne satisfait l'association Cash qui d'ores et déjà a pris position : « Un seul minimum, le SMIC ! Face aux aumônes institutionnelles, contre l'élitisme et l'exclusion, quoi de plus impérieusement nécessaire qu'un large mouvement unitaire des chômeurs et des précaires » (2).

Mais qu'est-ce qui différencie le « revenu minimum d'insertion » du « revenu minimum garanti pour tous, égal au SMIC » ? S'inscrivent-ils tous deux dans une même logique ou sont-ils réellement antagoniques ? La revendication du revenu minimum égal au SMIC vient du constat que dans la société capitaliste d'aujourd'hui les diminutions progressives du temps de travail (39 heures, cinquième semaine de congés payés) n'ont pas assuré le plein emploi, ni empêché l'explosion du chômage. Mais de fait, le RMI ressemble à une très mauvaise caricature du « revenu minimum garanti ». Octroyé hors de tout réel rapport de forces, il dénature cette dernière revendication et développe tous les aspects pervers que combattent notamment les anarchistes. Entre autres, il est prévu, par principe, que pour les bénéficiaires du RMI percevant d'autres revenus (travail temporaire, etc.), la totalité des ressources devra rester inférieure au SMIC, qui est le revenu au-dessous duquel l'Etat reconnaît lui-même qu'il est impossible de vivre (4 860,44 F. bruts au 1^{er} juillet... L'Eldorado, non ?). Imposer des revenus inférieurs au SMIC, c'est donc perpétuer la misère, la décider, l'organiser... C'est consacrer la société duale et appuyer ouvertement les

intérêts du patronat. Car pour le CNPF, la suppression du SMIC est aujourd'hui prioritaire (comme le fut, il y a peu, la suppression de « l'autorisation administrative de licenciement »), et il utilise la réserve de précaires comme fer de lance pour réaliser cet objectif et quelques autres, comme la durée annuelle et non plus hebdomadaire du temps de travail ou les horaires variables en fonction des besoins de l'entreprise.

Il faut bien prendre conscience que chômeurs et précaires, s'ils ne constituent pas une population homogène, sont en train de devenir une nouvelle catégorie, de plus en plus importante, de travailleurs : les travailleurs mobiles. C'est en posant le problème en ces termes que la différence entre revenu minimum garanti pour tous égal au SMIC et « revenu minimum d'insertion » n'apparaît plus comme quantitative, mais fondamentalement qualitative. Par-delà les luttes pon-

nelles et éclatées (logements, transports,...), elle offre la possibilité d'unifier autour d'une revendication centrale. Donc de permettre la constitution d'un rapport de forces durable. Elle inscrit également un mouvement de précaires et chômeurs dans l'ensemble du mouvement ouvrier, de manière spécifique et malgré les contradictions ou les oppositions. Mais dans une même dynamique historique fondamentale : refus de l'exploitation, de la productivité, opposition au patronat. On pourra objecter que tout ceci n'est pas très révolutionnaire, voire constitue une acceptation adaptée aux restructurations du capitalisme. Voire ! Car l'idée du revenu minimum garanti pour tous égal au SMIC, et avec la mobilité pour seule contrepartie, bouscule bien des idées fortement ancrées dans le rapport entre le travail et le revenu. En un seul article, il ne saurait être question de développer tout ce que soulèvent ces questions ; mais dès septembre, le *Monde libertaire* consacra régulièrement ses colonnes à une série d'articles, parfois contradictoires d'ailleurs. Seront ainsi abordés parmi d'autres thèmes : Revenu garanti, par qui et comment ? Revenu minimum et contrôle social. Revenu minimum, niveau de vie et répartition des richesses. Organisation spécifique des chômeurs et précaires. Travailleurs mobiles et syndicats.

S'il fut une époque où les anarchistes surent comprendre l'importance de structures comme les Bourses du travail, l'existence et le développement d'organisations de chômeurs et de précaires me semble d'importance comparable. Forts de notre expérience historique et des activités déployées dans ce domaine par un nombre croissant de camarades, nous y avons certainement un rôle non négligeable à jouer en fonction de l'intérêt réel et concret que nous y portons.

Gérard Coste
(Gr. Francisco-Sabaté)

(1) Sachant que l'âge limite pour obtenir un TUC est de 24 ans, ça donne : 1 250 F de 18 à 25 ans et 2 000 F de 25 à 50 ans.

(2) Tiré de Cash n° 10. Cash, journal de l'Association des chômeurs et des précaires : 53, avenue des Gobelins, 75013 Paris. Répondeur : 16 (1) 45 43 86 22. A noter aussi une émission sur Radio-Libertaire (89.4).

Amis lecteurs

Vous tenez entre vos mains le *Monde libertaire* spécial été, dont nous vous parlons depuis la semaine dernière. Nous vous rappelons qu'il restera en vente durant deux mois. Le tirage important et une diffusion affinée vous permettront de trouver notre journal partout en France, et particulièrement dans les zones estivales. La diffusion dans les grandes agglomérations et leurs banlieues a également été revue à la hausse.

Ne vous précipitez pas sur ce numéro comme la volve sur le bas-clegé (sic) puisque vous avez huit semaines pour le lire. Une moyenne de deux pages par semaine nous paraît raisonnable, car comme vous le remarquerez sans doute, les articles publiés sont d'une très haute tenue...

Une fois digéré, rien ne vous empêche de souscrire au *Monde libertaire* ou de vous abonner (si ce n'est déjà fait !). Vous le recevrez ainsi dès le 8 septembre dans votre boîte aux lettres à un tarif intéressant (cf. page 2), et participerez par ce geste au renforcement de cet outil de lutte ainsi qu'à la bonne santé de notre trésorerie, condition *sine qua non* de notre parution.

Voici, pour les mois de mai et juin, la liste des souscriptions et des prélèvements automatiques, deux formules auxquelles nous vous invitons également à souscrire dans la mesure de vos moyens.

Les administrateurs

Souscriptions mai : François RIGAL (60 F) ; Daniel TEYSSIER (50 F) ; Henri PLANAS (710 F) ; Nelly CLÉMENT-GUYADER (30 F) ; Anonyme (30 F) ; Emilia LEBOSSE (56 F) ; Robert TOURANCHEAU (60 F) ; J.-P. GARDES (60 F) ; Anonyme (100 F) ; PASCAUD (60 F) ; Anonyme (102 F).

Total : 1 318 F

Souscriptions juin : J.-P. ROCHARD-LABASLE (60 F) ; GIRARD (30 F) ; Gr. Flores-Magón (300 F) ; CLAVEYROLAS (100 F) ; AUBERGER (40 F) ; PUBLICO (65 F) ; J. GUILBERT (110 F) ; R. JUSTINE (60 F) ; PUBLICO (200 F) ; Gr. Sevrain-Bondy (31 F) ; J.-P. FRANÇOIS (50 F) ; Michel ROOY (60 F) ; Marcos ALCON (135 F).

Total : 1 106 F

Total depuis début 1988 : 11 748 F

Prélèvements automatiques de juin 1988 : Alain BADER (69 F) ; Gr. Bakounine (100 F) ; Patrice ATZORI (50 F) ; Gr. Berneri (150 F) ; Pierre BOUEY (80 F) ; Bruno LAPASSET (100 F) ; Jean-André CORNIC (10 F) ; Gérard ESCOUBET (50 F) ; GIRAUD-CHAVIQUER (300 F) ; Gr. de Rouen (50 F) ; Guy MILLOT (20 F) ; ETCHEGOREN (100 F) ; Gérard PIVERT (25 F) ; Louis MAGLIONA (200 F) ; Serge MARIS (100 F) ; Graziella MAIER (50 F) ; Yves PEIRAT (50 F) ; Gr. région toulonnaise (50 F) ; Yves PEYRAUT (100 F) ; Gr. Louise-Michel (150 F) ; Didier CORDELET (30 F) ; Annette ABASSOT (100 F) ; François GÉRARD (60 F) ; Jean-François RETOU (100 F) ; Farhat AZZOUZI (50 F) ; Lionel NICAUD (50 F).

Total (moins les frais divers) : 1 789,54 F

Total depuis le début de 1988 : 10 924,70 F

Quelques sigles

SIVP, SRA, TUC, CRA. Mais qu'est-ce que c'est que ces choses aux noms bizarres ?

SVIP : j'aimerais apprendre un vrai métier...

SVIP : Stage d'initiation à la vie professionnelle. Lancé en 1984. Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Durée du stage : 3 ou 6 mois. Rémunération (brute) : 1 850 francs pour les 16-18 ans (Etat : 580 F, employeur : 17% du SMIC), 2 537 francs pour les 18-20 ans (Etat : 1 267,50 F, employeur : 27% du SMIC), 2 960 francs pour les 21-25 ans (Etat : 1 690,50 F, employeur : 27% du SMIC).

SRA : ça sera bon, quand je ne serai plus au chômage...

SRA : Stage de réinsertion en alternance. Lancé en 1987. Destiné aux chômeurs de plus de 26 ans, au chômage depuis plus d'un an, de très faible qualification et aux ressources précaires. Durée du stage : 5 mois, 8 mois exceptionnellement. Formation : 60 heures par mois. Rémunération : 3 915 francs par mois (l'Etat apporte 4 300 francs en tout).

TUC : utile pour qui ?

TUC : Travail d'utilité collective. Lancé en 1984. Ouvert aux jeunes de 16 à 21 ans et aux demandeurs d'emploi depuis plus d'un an âgés de 21 à 25 ans, employés par les associations sans but lucratif, municipalités, etc. Durée du stage : 20 heures par semaine, de 3 mois à un an (prolongation possible à 2 ans). Rémunération : 1 250 francs par mois de l'Etat, plus 500 francs (facultatifs) de l'organisme accueillant le TUC.

CRA : réinsertion des chômeurs pour pas qu'ils craquent

CRA : Contrat de réinsertion en alternance. Lancé en 1987. Contrat de travail, ouvert aux chômeurs de 26 ans et plus, et en priorité au chômage depuis plus d'un an, dont la qualification est insuffisante ou inadaptée. Le CRA fait l'objet d'une convention passée entre l'Etat et l'employeur. Durée : un an minimum, si c'est un contrat à durée déterminée. Formation : 300 heures minimum. Rémunération : le SMIC (4 704,95 francs brut) au minimum.

Depuis mars 1988, les élections régionales pour S.M.I.C. : illico, pas, c'est le jeu numéro d'été. En

Pour tout contact : illico, 75013 Paris. « Relais de Ménilmontant »

Mode d'emploi

Pour jouer, il faut être un brin masochiste, être malin, rien n'est plus simple.

En sus, si vous êtes bien distincts : les charges patronales, donner une ou plusieurs fois.

Attention : le « donateur » de l'abonnement gratuit à la pièce ou se

Qui gagne ? En vous avez su voir « Revenu garanti ».

Notons qu'il y a plusieurs et dans

Nombre de jours : 4,5 millions de personnes ou 6 (profitiez-)

Posologie : ne

REVENU



les pauvres

Règle du jeu

Prêts ? On ému par la pointe pour l'A.N.P.E., la demandeur d'emploi, vous piaffez enfin, sur le

L'Agence pour le sente illico (pas un panel vachement stables/vrais tra

Heureux d'enfin qu'au bas mot 13 ans que vous

vous « qualifiez » alors...

Vous lancez le

• Vous sortez le lez Rotschild, embauche immédiate entreprise préle directeur adjoint

vous êtes éliminés jouer. Tant pis

aura le rôle de région ou le C

buer les allocations cartes « Tout bé

loutez pas une gagnerez de l'arg

• Vous sortez l

terminer des étu

Depuis mars 1988, des associations de chômeurs et précaires, des coordinations régionales publient un journal d'intervention pour un revenu garanti au S.M.I.C. : *Illico*. *Illico* a créé le jeu du chômeur et du précaire. Vacances ou pas, c'est le jeu de société que le *Monde libertaire* vous offre pour son numéro d'été. En vous souhaitant un joyeux parcours...

La rédaction

Pour tout contact, votre association locale ou *Illico*/A.C.P., 53, avenue des Gobelins, 75013 Paris. Et, toujours sur Paris, une permanence : chaque jeudi à 18 h au « Relais de Ménilmontant », 85 bis, rue de Ménilmontant, 75020 Paris.

Mode d'emploi

Pour jouer, il vous suffit d'avoir un dé et des billets de Monopoly. Si vous êtes un brin masochiste, vous pouvez jouer avec vos allocations, et si vous êtes malin, rien ne vous empêche d'inviter quelques salariés bien rémunérés.

En sus, si vous êtes un tant soit peu méfiant, vous remarquerez trois tas bien distincts : le tas de cartes « Dettes », le tas « Exonération à 100% des charges patronales » et le tas « Tout bénéf ». Suivant les cas, vous devrez donner une ou plusieurs cartes ou... en recevoir.

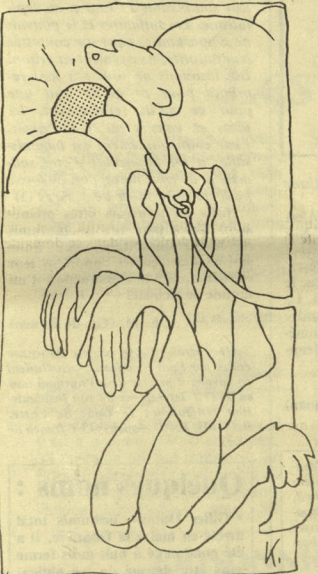
Attention : le possesseur de 10 cartes « Dettes » passe 5 tours en prison. Le « donneur » de 10 cartes « Exonération » ou « Tout bénéf » reçoit un abonnement gratuit à *Illico* et part en manif de protestation sur un pied autour de la pièce où se déroule le jeu, jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Qui gagne ? En principe, il est beaucoup plus facile de perdre. Toutefois, si vous avez su vous organiser, vous pourrez peut-être atteindre la case « Revenu garanti au moins égal au S.M.I.C. » et serez alors déclaré vainqueur. Notons que les vrais vainqueurs seront ceux qui y seront parvenus à plusieurs et dans le plus court temps possible.

Nombre de joueur : ce jeu, qui fait fureur actuellement en France, se joue à 4,5 millions de précaires. Si votre maison est trop petite, vous pouvez jouer à 5 ou 6 (profitez-en pour faire une association).

Posologie : ne pas abuser !

REVENU MINIMUM!



les pauvres attendent la rentrée.

Règle du jeu

Prêts ? On commence ! Frais émoulu par la scolarité, vous vous pointez pour rejoindre, via l'A.N.P.E., la liste longue des demandeurs d'emploi. Tel un petit pain, vous piaffez à l'idée d'entrer, enfin, sur le marché du travail. L'Agence pour l'emploi vous présente *illico* (pas le journal, bien sûr) un panel vachement bandant de faux stages/vrais travaux initiatiques. Heureux d'enfin vous former (bien qu'au bas mot ça fait quand même 13 ans que vous le faites), voire de vous « qualifier », vous hésitez alors...

Vous lancez le dé

Vous sortez le 7 : vous vous appelez Rothschild, votre père vous embauche immédiatement dans son entreprise préférée, vous nommant directeur adjoint. Vous avez triché, vous êtes éliminé et ne pouvez plus jouer. Tant pis pour vous. Vous aurez le rôle (sale) de l'Etat, la région ou le C.N.P.F. pour attribuer les allocations et recevoir les cartes « Tout bénéf », bref vous n'en foutez pas une rame et en plus vous gagnez de l'argent.

Vous sortez le 6 : vous venez de terminer des études supérieures avec

diplômes. Vous avez 24 ans. Malheureusement, vous n'êtes pas très catholique et même franchement basané.

Vous sortez le 5 : vous avez déjà travaillé « sérieusement » et été mis au rencart avec un licenciement économique, vous pouvez toucher 3 000 F d'allocation dès votre inscription.

Vous sortez le 4 : vous avez le bac, ou du moins le niveau (c'est ce qui est écrit sur votre C.V.). Plus de fric pour continuer, 18 ans et vous êtes une femme.

Vous sortez le 3 ou le 2 : homme ou femme (vous n'avez pas le choix), vous avez travaillé de-ci, de-là, cahin-caha, depuis toujours, en intérim, sans vraiment de « métier », au noir, etc. Vous touchez 1 500 F à l'inscription.

Vous sortez le 1 : fraîchement sorti d'un L.E.P. fort réputé (à vous d'imaginer pourquoi), vous possédez envers et contre tous un C.A.P.

Votre dé sort cassé : sans qualification aucune, tout juste 16 ans, vous partez à vide (avide ?). C'est la faute à pas de chance.

A vous de jouer !

← ECOLE

1. DÉPART INSCRIPTIONS

2. T.U.C. Vous travaillez à mi-temps. Vous en prenez pour 3 mois minimum, 1 an maxi. Touchez votre 1^{er} mois et tirez une carte « Dettes » dans 3 tours.

3. S.I.V.P. Décidé à vous en sortir, vous essayez ce « stage ». Vous vous retournez à l'inscription pour les cartes « exonération » et « tout bénéf ». Touchez vos sous dans 3 tours.

4. Petit bonheur : la Sécurité de vos parents vous rembourse 10 F.

5. Vous craquez ! (délià ?) : vous contactez votre syndicat, association de précaires et chômeurs locale. Avancez de 3 cases !

6. Tout seul, vous touchez un bonhi à peu près payé... Pour 2 ans. Passez 1 tour puis retournez case 1.

7. Vous refusez un T.U.C. Vous faites appel avec assistance de chômeurs. Avancez de 2 cases.

8. Vous devez payer vos impôts de 200 F à partir de 200 F à partir de 200 F. Avec votre rembourser, vous achetez de quoi repreniez une carte « Dettes ».

9. Stage jeune. Pour 6 mois dont 2 en entreprise. Avec votre rembourser, vous achetez de quoi repreniez vos vieilles chaussures.

10. Vous vous touchez une mission d'intérim. Passez un tour, rendez 1 carte « Dettes » et retournez case 1.

11. Retournez « Dettes » et prenez 2 cartes « Dettes ».

12. On vous propose un S.I.V.P. classé X, à débiter, chez une entreprise spécialisée dans les métiers de la cuisine professionnelle... à mener de vous êtes trop bête... qu'un pour un pour vous couvrir.

13. Contrat, qualification, vous couvrez. Cette fois-ci, vous gagnez un contrat à durée déterminée. Donnez 2 cartes « Exonération » et 1 « Tout bénéf ».

14. Apprentissage. Un tarif initial débauché. Donnez 2 cartes « Exonération » et 1 « Tout bénéf ». Au bout de 3 ans, vous avez une carte « Tout bénéf ».

15. Allez à la soupe populaire. Essayez d'en sortir. Il faut l'accord des autres.

16. Les mauvais traitements sociaux du chômage commencent à vous couvrir. Vous décidez avec vos copains d'occuper votre carte de paiement pour continuer votre dt... que vous attendez toujours. Touchez votre « salaire » de S.I.V.P.

17. Donnez donc 3 cartes « Dettes » à votre voisin de droite.

18. Contrat d'adaptation. Vous êtes qualifié, on va en profiter. Vous aurez droit à 200 h de formation qui rapportent 50 F l'heure à votre employeur. Donnez 2 cartes « Tout bénéf ».

19. Vous êtes de plus en plus sûr que le revenu garanti au moins au S.M.I.C. est la seule réponse digne à votre misère. Avancez de 3 cases.

20. Joyeux anniversaire. Vous avez 25 ans. Faites un C.L.R. et prenez 1 carte « Dettes ».

21. Désespéré, vous attaquez l'inspecteur du chômage. Vous couvrez vos obligations de votre voisine. Allez en prison 5 tours.

22. Les mauvais moments s'éternisent. Auriez-vous été victime du sort ? Vous vous abonnez à « illico » et vous repoulez !

23. Les élections approchent. Les promesses fusent. Vous y croyez. Allez sous le pont pendant les 2 tours.

24. Parout on parle de vous en termes déplorables. On vous dit assis ? Compromis ? « Tout bénéf » et « Exonération ». Qui aide qui ?

25. Au chômage depuis plus de 2 ans, vous accédez à un S.R.A. de 8 mois. Votre employeur vous donne 4 000 F par mois sur tout bénéf et touchez vos sous dans 1 tour.

26. Femme, dite « sans profession », mais active, vous élévez vos enfants et votre mari. Calmez vous qu'il n'a pas proposé un emploi partiel de femme de service en crèche. Voilà qui va vous changer ! Récoltez 3 cases.

27. Payez votre loyer : 2 000 F, ou prenez 1 carte « Dettes ».

28. Femme, dite « sans profession », mais active, vous élévez vos enfants et votre mari. Calmez vous qu'il n'a pas proposé un emploi partiel de femme de service en crèche. Voilà qui va vous changer ! Récoltez 3 cases.

29. Vous « achetez » un emploi : payez 5 000 F ou prenez une carte « Dettes ».

30. Etre femme, ça paie pas vous le savez déjà. A plus de 40 ans, vous entamez un P.L.I.F... pour 9 mois. Prenez 3 cartes « Dettes » et récoltez d'1 case.

31. Les journaux parlent enfin de vous ! Vous venez de trucher votre concubine qui a ouvert aux huissiers. Allez 3 tours en prison.

32. Vous venez de manquer un vrai salaire. Malheureusement, on vous a prélevé un S.I.V.P. Prenez 1 carte « Dettes ».

33. Usé par les plaintes et le luvé, vous relisez un stage modulaire pour 3 mois. Vous n'avez plus du tout envie de rigoler. Vous touchez votre association et partez en manifestation vers l'Élysée. Avancez de 2 cases.

34. Une association intermédiaire vous propose une demi heure de travail. Vous rejoignez la manifestation nationale pour les R.G. avancez d'une case !

35. REVENU GARANTI AU MOINS AU... S.M.I.C.

CAISSES DE L'ÉTAT ET DES ENTREPRISES (posez ici les cartes Exonération, Tout bénéf., vos impôts, les loyers... que vous donnez.)

CARTES DETTES (gros tas)

CARTES EXONÉRATION (à 100% des charges pour l'entreprise)

PRISON

PONT D'AVIGNON

SOUPE POPULAIRE

CARTES TOUT BENEUF.

VOUS COMMENCEZ À GAGNER ! CONTINUEZ

CASABONNE EN PRISON

Une atteinte à la raison

JEAN-PHILIPPE CASABONNE, a été arrêté le 6 juillet 1987, à Torremolinos. Quelques jours auparavant, la police espagnole avait interpellé, à Saragosse, deux réfugiés basques espagnols, Inés Del Rio Prada et Angel Luis Hermosa, présumés membres de l'E.T.A. Ils portaient sur eux l'adresse de Jean-Philippe ; pour la police, la relation était évidente. Immédiatement, elle le présentait à la presse comme un dangereux terroriste, membre d'une branche française de l'E.T.A.

La Guardia Civil devait ensuite le transférer à Madrid, où il sera interrogé et torturé par la « Brigada Central Operativa ». Le 11 juillet, il est présenté à un juge de l'« Audiencia Nacional », qui l'accusera d'« appartenance à bande armée ». Légalement, en effet, une inculpation est possible sur la seule base des rapports de police. Dans ce cadre, le juge n'a pas à justifier du maintien en détention d'un prévenu, ni même des raisons du refus d'une demande de mise en liberté. La période de détention préventive peut alors durer 2 ans. Jean-Philippe restera incarcéré pendant 5 mois, avant de connaître l'acte final d'accusation : « collaboration à bande armée » ! Entre-temps, il sera emprisonné à la

gnoles le maintiennent en prison. La réaction ne s'est pas faite attendre. Des comités de soutien se créent à Pau, Bordeaux et Toulouse. Le S.N.E.S., dont Jean-Philippe était adhérent en tant que pion, réagira aussi. Claude Llabes, un communiste rénovateur, sera à l'origine d'un « Comité de soutien national ». Des pétitions seront signées, des responsables politiques contactés, des manifestations, des concerts organisés.

Pourtant, deux courants se dessineront parmi les organisations ou les personnes qui participent au soutien. D'un côté, le S.N.E.S. et le P.C.F. s'appuieront sur la totale absence de preuves pour exiger la libération immédiate. De l'autre, les comités, en s'appuyant sur le même argument, se feront, en plus, l'écho des positions de Jean-Philippe. En effet, si son incarcération n'est basée sur aucune preuve, il ne s'estime pas moins « solidaire avec les réfugiés et prisonniers basques », tout en affirmant « le droit à l'auto-détermination du peuple basque ».

Enfin, si le soutien s'est exprimé clairement dans la plupart des organisations de gauche et d'extrême gauche, le P.S. français restera sur la défensive.

Témoin d'une répression

Outre la revendication, Jean-Philippe témoigne aussi de la répression qui s'abat sur les prisonniers. Les conditions de son interrogatoire initial sont, en elles-mêmes, particulièrement évocatrices. Il attendra plusieurs mois avant que ses dents ne soient soignées. De même, atteint d'une maladie des yeux, on lui refusera une lampe de poche pour ses exercices de rééducation.

A l'intérieur de la prison, la répression prend d'autres formes. Ainsi, la police peut organiser des descentes, sous prétexte de fouille, et casser tout ce qui se trouve dans les cellules.

Enfin, la répression peut prendre une forme insidieuse. Jean-Philippe s'est vu proposer la liberté... contre la signature de sa rétractation, pas moins. A un autre niveau, les familles ont aussi à subir les complications et l'arbitraire administratif. Rien n'est laissé au hasard pour faire craquer ou décourager. Seule la solidarité entre les prisonniers leur permet de continuer la lutte.

C'est donc à un procès d'opinion que Jean-Philippe sera appelé à comparaître. Fin mai, la justice espagnole avait annoncé que le procès se déroulerait début juillet. Sous

ACQUITTEMENT



POUR J.P.H. CASABONNE !!

l'inculpation de « collaboration à bande armée », le parquet devait requérir contre lui une peine de sept ans de prison ! Sept ans pour une adresse ; les juges espagnols ont un sens aigu de l'ironie. De plus, contre toute attente, la date du procès a été repoussée à début décembre. Le tribunal chargé de l'affaire est, paraît-il, débordé de travail...

Le 6 juillet Jean-Philippe aura passé un an en Espagne derrière les barreaux. Un an de trop ! On lui propose de rajouter six mois. En dépit même de l'article 17 de la constitution espagnole, la présomption d'innocence est battue en brèche. La loi d'exception de décembre 1984 instaure un régime de pur arbitraire qui laisse les mains libres aux autorités en place. La collaboration entre la France et l'Espagne est exemplaire. Ainsi, Pandraud et Barrionuevo, le ministre de l'Intérieur espagnol, devaient-ils en se réjouir, le 8 janvier dernier, en citant l'arrestation de Casabonne comme le fruit de ce qu'ils ont qua-

lifié un « acte de militantisme démocratique ».

Toutefois, la mobilisation n'est pas retombée autour de Jean-Philippe. En protestation au recul de la date du procès, des manifestations ont été organisées ; à Pau, le 18 juin, à Bordeaux, le 23 juin. La participation de tous est demandée pour exiger une libération immédiate et sans condition de Jean-Philippe.

FRANCIS (Gr. Emma-Goldman)

Vous pouvez lui écrire à : Jean-Philippe Casabonne, Centre pénitentier d'Alcala de Meco, Modulo 3, Alcala de Henares, Madrid, Espagne. Vous pouvez également envoyer des lettres de protestation à l'ambassade d'Espagne : 13, av. Georges-V, 75008 Paris.

Pour tous autres renseignements et soutien : Comité de soutien à Jean-Philippe Casabonne, B.P. 60, 33031 Bordeaux cedex.

Réfractaires en prison

CHACQUE année, en France, ils sont un demi-millier à refuser la conscription, et à être jetés dans les geôles. Leur refus est lié le plus souvent à des idées politiques ou religieuses. L'Etat, qui ne peut pas accepter la remise en cause de son autorité, entend criminaliser les convictions des réfractaires et leur inflige un ou deux ans de prison. C'est pourquoi, il est nécessaire d'être solidaires de ceux-ci, de populariser les raisons de leur insoumission à l'armée, et de faire comprendre la logique répressive de l'Etat.

Déserteurs et insoumis sont incarcérés pour avoir simplement refusé l'armée. Ce sont en majorité des Témoins de Jéhovah qui mettent en pratique leur foi religieuse, mais aussi des militants anarchistes, pacifistes et non violents. Ces prisonniers d'opinion estiment « que l'armée exige de l'individu sa démission d'homme et son obéissance aveugle, qu'elle prend en main des jeunes gens capables d'indignation et d'élan pour les restituer à la société châtirés de toute révolte et prêts à tout accepter. Que le service militaire prépare les individus à la guerre, mais a aussi pour fonction de façonner les esprits en vue de leur soumission à l'Etat et au capitalisme. Les militaires et le pouvoir ne supportant pas que soit contestée leur autorité, les envoient en prison. Les insoumis ne sont pas tant réprimés pour ce qu'ils représentent, les idées et valeurs qu'ils incarnent. Leur emprisonnement est inadmissible, il est important d'être solidaire et de créer un rapport de forces pour les faire sortir de taule ». (1)

Nous ne pouvons être pleinement libres tant que les insoumis restent emprisonnés, car nous savons que ceux-ci apportent leur contribution à la construction d'un monde anarchiste.

E. H. (Gr. de Rouen)

(1) Extrait d'une récente brochure éditée par Paul Nicollet. *Acquittement en cavale, il précise dans Pourquoi non en 1987 ? les raisons de son insoumission. Diffusion : le Goût de l'Etre, B.P. 403, 80003 Amiens (45 F franco de port).*

Quelques noms :

• Gilles Dumas, insoumis total arrêté en mai à la frontière. Il a été condamné à huit mois ferme sans être dégagé de ses obligations militaires. Adresse : prison Sainte-Marguerite, 67000 Strasbourg.

• Nicolas Dubourg, détenu depuis le 3 novembre 1987 au camp de Suippes (Marne) a bénéficié d'une libération conditionnelle le 9 juin. Une permission lui a été accordée jusqu'au 18 juillet. Dispensé de peine par le tribunal de Reims (jugement en date du 6 mai 1988), son comité de soutien redoute cependant l'arbitraire de l'armée. Vigilance donc, pendant les vacances. Adresse du comité : c/o Sylvain Chiron, 52, rue Boulard, 51100 Reims.

• Jean-Noël Etcheverry, insoumis total, a été arrêté à Bayonne le 29 mars. Transféré à Bordeaux.

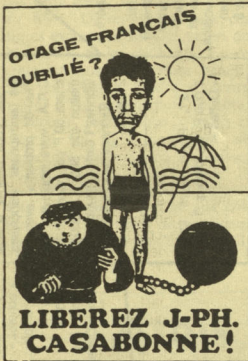
• Alain Gaillard, objecteur insoumis, passera en procès à Paris le 15 septembre.

• Pour être informés pendant l'été, un numéro de téléphone : (16.1) 43.03.62.03. C'est le répondant antimilitariste du Comité de soutien aux réfractaires.

Pascale CHOISY

Pour soutenir Thierry, envoyez des télégrammes demandant sa libération au ministère de la Justice, 13, place Vendôme, 75001 Paris.

Un service régulier et pratique l'abonnement



prison de haute sécurité d'Alcala de Meco, avant d'être transféré à Herrea de la Mancha, pour revenir à Alcala, début décembre.

Des preuves ?
Quelles preuves ?

Selon ses avocats, maîtres Blanco et Gorostiza, le dossier est vide : il ne comporte pas d'autre pièce que le carnet d'adresses des deux réfugiés basques. C'est donc sur une présomption que les autorités espa-

SUIITE DE LA GRÈVE DE LA FAIM DE CHATBI

Vivre libre ou mourir !

Le Monde libertaire, qui, depuis le début de l'année, rendait compte des luttes de Thierry Chatbi, innocent au profil de coupable idéal emprisonné arbitrairement depuis plus de deux ans, passera le relais à Radio-Libertaire pour continuer son soutien... puisque le dénouement, quel qu'il soit, ne peut intervenir qu'après la parution du numéro d'été.

Pour la troisième fois

En grève de la faim, pour la troisième fois consécutive, depuis le 13 juin dernier, Thierry faiblit considérablement. Transféré de la prison de la Santé au quartier des grévistes de Fresnes, il a perdu 16 kg, ne peut plus se lever, mais réaffirme, dans chacune de ses lettres, sa détermination farouche d'aller jusqu'au bout de son combat contre l'arbitraire juridique et pénitentiaire.

Or, les avocats ont obtenu une victoire, sur le plan juridique : la chambre d'accusation a reconnu que l'instruction avait été menée à charge, et uniquement à charge, depuis le début de l'enquête. Son dossier repassera donc devant cette chambre d'accusation, dans la semaine du 6 au 12 juillet prochain. Ce sera à elle de prononcer sa mise en liberté provisoire... A moins qu'elle ne décide, délibérément, de tuer un homme. Car tous les proches qui ont vu Thierry Chatbi récemment sont formels : rien ne pourra plus le dissuader de cesser son combat.

Les torts de Thierry

Le 6 juillet prochain — à la veille, donc, de la décision de la chambre d'accusation —, se tiendra une conférence de presse, appelée par la Commission prison-répression et le collectif

d'avocats de Thierry Chatbi, pour expliquer aux médias les mécanismes terrifiants qui ont conduit Chatbi à sa lutte finale. Le premier tort de Thierry Chatbi est d'avoir un casier judiciaire : il entre donc dans la catégorie de ceux à qui la justice ne pardonne jamais rien, et qu'elle ne relâche jamais. Autant l'incarcération d'un flic proxénète plonge le monde juridique et policier dans des affres indignées, autant l'emprisonnement d'un ancien loubard, même s'il est de toute évidence innocent, fait partie du mécanisme logique de la justice de classes.

Second tort de Thierry Chatbi : il se bat, clame son innocence, entre, en décembre dernier, en grève de la faim et de la soif pour protester contre la partialité du juge. Non seulement le juge le laisse aller jusqu'à la limite de ses forces, agréant sa décision de phrases délicieuses du type

« je sais, vous êtes en grève de la faim. Cela ne m'empêchera pas de manger ce soir », mais l'administration pénitentiaire prend le relais de la machine à broyer judiciaire : depuis ses premières luttes, Thierry Chatbi n'a plus quitté le mitard que pour le régime d'isolement complet (lire à ce sujet, son témoignage publié dans le Monde libertaire). Et malgré ce qu'il nomme « la torture institutionnalisée », Thierry Chatbi ne cède pas : il continue, l'insolent, à clamer son innocence, sa haine de l'injustice, sa révolte. Cet homme risque aujourd'hui la mort. Epilogue à la rentrée.

Q U...
ta...
lu...
lier ? La...
ambiguë...
d'Action...
une terribl...
tre mois...
mettre de...
dans leque...
se retrou...
à militer...
L'une de...
Ménigon...
gouvernem...
Pour d...
particulier...
dantistes)...
politique...
théoriqu...
devant ses...
puisque se...
démocrat...
ment de lit...
exprimer s...
de son cac...
en prison...
Enfin, u...
lisé pour...
sonnier po...
naissance...

L A lu...
lism...
les...
placés po...
ron 180 p...
dont une...
en métrop...
vieux Did...
des fami...
politiques

— « Le...
Combien...
canaques...
dans les p...
— Didie...
y en a en...
33 militan...
France, de...
Mouli et...
vagues s...

L ES...
ques...
milit...
sonnés en...
ses et basq...
les geôles...
• Si en 198...
• Si en 198...
au pouvo...
sation perm...
générale de...
plus tard u...
sont encor...
vant leur...
prisons, il...
fois le « ca...
et Michel

Sur ap...
d'amende...
teur de p...
Pour av...
et rempli...
existence...
La Féd...
presse et...
gnement

PRISON

Un statut de prisonnier politique ?

QUE signifie, pour un militant politique incarcéré, la lutte pour un statut particulier ? La question est complexe, ambiguë. Pour les quatre membres d'Action directe, qui ont observé une terrible grève de la faim de quatre mois, le statut devait leur permettre de sortir de l'isolement total dans lequel ils étaient maintenus, de se retrouver et de pouvoir continuer à militer, à travailler en prison.

Pour d'autres prisonniers (en particulier pour certains indépendants), l'obtention du statut politique permet de mettre l'Etat, théoriquement démocratique, devant ses propres contradictions, puisque selon la logique étatique, la démocratie doit donner suffisamment de liberté pour que l'on puisse exprimer ses convictions sans sortir de son cadre, c'est-à-dire sans aller en prison.

Enfin, un argument souvent utilisé pour défendre le statut de prisonnier politique est que la reconnaissance, par l'Etat, d'un statut de

combattant politique peut éviter la criminalisation à outrance des militants. Logique qui peut dériver vers d'autres arguments, totalement crapuleux, du type « un militant politique n'a pas à être incarcéré avec un dealer ou un violeur »...

« Privilèges »... pour tous !

La principale question du statut de prisonnier politique, par opposition à celui de prisonnier de droit commun, se situe là : au nom de son combat, un prisonnier politique devrait jouir de plus de possibilités d'expression, de travail, de visites... De privilèges.

Et c'est pour cela que les anarchistes, tout en reconnaissant l'existence de prisonniers politiques, et en soutenant certaines de leurs luttes, ne peuvent se prononcer en faveur d'un statut particulier pour ces militants. Un statut qui les préserverait de la torture de l'isolement ? Pourquoi eux, et rien qu'eux ? Tous les prisonniers rebelles y sont également soumis, et dénoncer l'isolement des uns reviendrait à ignorer celui des autres. Leur

permettre de travailler ensemble, de continuer à se tenir au courant de l'actualité, de pouvoir rédiger des tracts, d'émettre des analyses, de pouvoir rencontrer des amis défendant la même cause ? Certes, mais là encore, il n'y a aucune raison de revendiquer ces droits pour les prisonniers « tombés » pour des motifs politiques plus que pour les autres : car ce serait faire preuve d'une cruelle ignorance que de penser qu'un voleur de voiture, un toxicomane, un assassin ne puisse pas avoir, soit dès son arrivée en prison, soit au cours de sa détention, des convictions politiques à exprimer et à défendre. Combien de prisonniers de droit commun sont devenus rebelles qui ont parfois acquis, au fil des années de taule, une culture politique, historique, philosophique impressionnante ?

Enfin, la question de la « promiscuité » est exactement la même pour les droits communs que pour les politiques : si l'administration pénitentiaire ne donne pas le choix à un politique de se trouver avec ses camarades, elle ne demande pas non plus son avis au droit commun

avant de le placer en compagnie d'un toxico en manque, qui passe ses nuits à se claquer la tête contre les murs, d'un mac qui se vante d'avoir tué une prostituée, ou d'un caractériel quelconque... Toute promiscuité forcée, conjuguée au manque de place, d'intimité, est une violence immonde. Il n'y a aucune raison de dénoncer plus violemment pour certains prisonniers plus que pour d'autres.

Le militantisme en détention « normale »

Enfin, il n'est pas certain qu'un militant politique cesse d'exister en tant que tel en prison. Pourquoi le militantisme serait-il impossible en détention « normale » ? Un antimilitariste emprisonné, par exemple, peut continuer sa propagande auprès de ses camarades de cellule. A quoi bon, s'il est regroupé avec d'autres antimilitaristes aussi convaincus que lui ? Le statut de prisonnier politique peut, au lieu de permettre aux militants de développer leurs luttes, les couper de celles

des autres détenus, éviter la « contagion », dresser les droits communs contre les « privilégiés » politiques... et donc, servir pleinement les intérêts de l'administration pénitentiaire.

Enfin, vis-à-vis de l'extérieur, il paraît certain que les proches, les amis des prisonniers politiques, et tous ceux qui se sentent proches des causes défendues, ne se trompent pas à l'étiquette « droit commun ». Personne ne prétendra que les Canaques emprisonnés pour séquestration, meurtre ou complicité de meurtre ont agi par lubie. Que les militants d'Action directe ont tué Georges Besse pour lui piquer son porte-feuille. Que les indépendantistes corses sont de simples fans de l'explosif. A nous de déterminer les causes que nous soutenons, d'expliquer pourquoi nous les soutenons, et d'élargir ces luttes parmi l'ensemble de la population. Sans oublier que la lutte de tous les prisonniers contre la justice, l'administration pénitentiaire, la destruction carcérale, est aussi notre combat.

Pascale CHOISY

INTERVIEW

Les prisonniers politiques canaques

LA lutte contre le colonialisme français coûte cher : les Canaques sont bien placés pour le savoir, avec environ 180 prisonniers politiques, dont une trentaine sont détenus en métropole. Nous avons interviewé Didier, membre du Comité des familles des prisonniers politiques canaques.

La rédaction

« Le Monde libertaire » : Combien de prisonniers politiques canaques y a-t-il actuellement dans les prisons françaises ?

— Didier : A Nouméa même, il y en a environ 150. D'autre part, 33 militants ont été transférés en France, depuis les événements de Mouli et d'Ouvéa, en plusieurs vagues successives, sous les

inculpation de meurtre, complicité de meurtre, prise d'otage, association de malfaiteurs. D'abord, deux personnes ont été capturées après l'attaque de la gendarmerie. Les 14 militants qui ont retenu 11 gendarmes en otage à Mouli ont été arrêtés, dès que les gendarmes eux-mêmes ont été libérés.

Ensuite, il y a eu quinze arrestations, après le massacre d'Ouvéa. A ces 31 prisonniers se sont ajoutés un survivant de la grotte d'Ouvéa, et un jeune dénoncé par les milices locales du R.P.C.R. Entre temps, quatre personnes ont été relâchées — et sont toujours en France, parce que le billet d'avion coûte près d'une brique, et que l'armée française ne paie pas le retour. Il y a donc, aujourd'hui, vingt-huit prisonniers

politiques canaques dans la région parisienne.

— M.L. : Pourquoi les derniers militants arrêtés ont été transférés en métropole ?

— D. : Officiellement, c'est parce que la justice de l'île a fait les preuves de sa partialité lors du procès de la tuerie de Hienghène, où les assassins ont été acquittés. Le gouvernement affirme donc que c'est pour éviter qu'un tel exemple de justice coloniale ne se reproduise que les prisonniers ont été transférés ici. A notre avis, les raisons sont tout à fait différentes : il s'agit, d'une part, de couper les prisonniers de tout soutien qu'ils auraient eu sur l'île et, d'autre part, de ne pas gêner les négociations en cours.

— M.L. : Quelle est la différence, pour les prisonniers, entre

une incarcération en métropole et à Nouméa ?

— D. : Les militants qui sont arrivés en France ont été plutôt agréablement surpris par les prisons de la métropole, par rapport à celles de l'île. D'abord parce que les conditions de détention sont beaucoup plus dures à Nouméa : la prison est encore plus surpeuplée, il n'y a aucune hygiène, même pas d'eau, les prisonniers sont parfois obligés de boire l'eau des W.C... Ensuite, ils ont été étonnés et heureux du soutien et de la solidarité qu'ils ont rencontrés parmi les prisonniers de métropole. En Nouvelle-Calédonie, il y a un tel fossé entre les Noirs et les Blancs ! Ceci dit, ils sont toujours en prison, et cela risque de durer des années. C'est pour cela qu'il faut organiser leur soutien.

— M.L. : Avez-vous des informations sur la date du procès ?

— D. : L'affaire d'Ouvéa n'est même pas encore instruite. Il y a actuellement deux juges, un à Paris, l'autre sur place, dans l'île, et nous ne savons pas si les deux dossiers vont être fusionnés...

— M.L. : Vous avez organisé une opération de parrainage des prisonniers canaques en France. En quoi consiste-t-elle, et comment s'est-elle développée ?

— D. : L'opération de solidarité a deux buts : les familles sont très peu nombreuses, ici, en métropole, et nous avons beaucoup de difficultés à les soutenir matériellement. C'est pour cela que nous avons pensé à organiser le parrainage de chaque prisonnier canaque par une famille, un groupe ou un individu français, pour les questions de linge, d'argent, etc. D'autre part, nous pensons qu'il faut absolument organiser la solidarité entre les Français et les indépendantistes canaques, entre autres par le courrier, pour lutter contre la désinformation qui est pratiquée ici. L'opération a très bien marché : nous avons reçu de l'argent, des vêtements que nous pouvons leur apporter durant les parloirs — il n'y a que nous qui puissions le faire, puisque pour l'instant, tous les parloirs demandés par des amis français ont été refusés —, et les vingt-huit prisonniers sont pris en charge. Mais maintenant, il faut que cela s'amplifie, et que cela dure : car il ne faut pas oublier que leur emprisonnement risque de durer des années...

Propos recueillis par Pascale CHOISY

PRISONNIERS INDÉPENDANTISTES

« Liberté »

LES indépendantistes canaques ne sont pas les seuls militants politiques emprisonnés en France. Les militants corses et basques peuplent également les geôles. • Si en 1981, à la faveur de l'arrivée au pouvoir des socialistes, la mobilisation permit d'arracher l'amnistie générale des prisonniers, sept ans plus tard une soixantaine de détenus sont encore incarcérés. En poursuivant leur combat à l'intérieur des prisons, ils connaissent quelques fois le « cachot », tels Charles Pieri et Michel Henri Paul Istria, pour

avoir voulu faire parvenir des vêtements aux Canaques transférés dans le plus grand dénuement à Bois-d'Arcy.

Signalons aussi le cas d'Yves Stella, directeur de U Ribombu, détenu depuis des mois à La Santé suite à la découverte, dans les locaux du journal, de documents adressés par le F.L.N.C. aux organes de presse (imagine-t-on l'arrestation de Bouygues, si au cours d'une perquisition, les mêmes documents avaient été découverts à TFI ?). En Corse, le délit d'opinion existe, et il suffit de crier

« Liberté ! » lors d'un rassemblement pour être poursuivi... Dans un an, on fêtera 1789 et la prise de la Bastille !

• Une dizaine de Basques sont actuellement emprisonnés pour leur activité au sein du groupe Iparretarak. Mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. En effet, près de 180 Basques du sud ont été expulsés selon la procédure d'urgence depuis juillet 1986. D'autres sont poursuivis et arrêtés pour avoir participé à l'opération « un réfugié, un toit », le pouvoir ratissant très large.

Récemment, le directeur de publication d'Abil, Hervé Thépault, a été condamné à 20 mois de prison avec sursis et 30 000 F d'amende par la Cour d'appel de Pau. En première instance, le tribunal avait estimé que condamner un journal pour avoir fait paraître un communiqué d'Iparretarak (sans commentaire) serait une atteinte à la liberté de la presse. Le tribunal d'appel estime, lui, que le « contexte du journal » donne au communiqué un caractère apologétique. Ainsi va la démocratie en France...

Fédération anarchiste

D'après correspondants

Communiqué

Sur appel du Parquet, le journal Abil a été condamné à 30 000 F d'amende et à vingt mois d'emprisonnement avec sursis pour son directeur de publication Hervé Thépault.

Pour avoir publié un communiqué de l'organisation « Iparretarak » et rempli son devoir d'information, ce petit journal basque voit ainsi son existence même directement menacée.

La Fédération anarchiste dénonce cette agression contre la liberté de la presse et assure le journal Abil de son entière solidarité. Pour tout renseignement : Abil, B.P. 14, 64130 Mauléon.



C.G.T.

Syndicalisme an 01 ?

DEPUIS environ un mois, les chantiers navals de Saint-Nazaire sont en grève, suite à l'annonce de 180 licenciements et mises à la retraite d'office. De plus, 32 autres salariés subiront une reconversion à l'intérieur du groupe Alsthom Atlantique (et ils ne resteront pas forcément à Saint-Nazaire).

En 1955, les chantiers navals de Saint-Nazaire regroupaient 11 000 salariés. Aujourd'hui, il n'y a plus que 4 800 et 1 000 intérimaires. Ce ne sont donc pas les premiers licenciements. En 1982, les syndicats avaient obtenu que les salariés licenciés soient mis en formation sur les chantiers et réembauchés au bout de deux ans. Cette fois, la direction refuse toute discussion. Le plan Langagne de destruction des chantiers navals en Europe, mis en place en 1981, a déjà produit ses effets, et Saint-Nazaire est le dernier site en France. A terme, il semble qu'il ne restera qu'un seul véritable chantier naval en Europe (sans compter les sous-traitants), et la concurrence est rude entre les Pays-Bas, la France et l'Allemagne.

L'organisation de la grève

Les grévistes, qui représentent l'immense majorité des salariés, se réunissent chaque matin et chaque soir en assemblée générale devant les chantiers navals. Le matin un compte-rendu des activités de la veille est présenté, les syndicats font des propositions, les votes ont lieu à main levée, puis chacun peut intervenir à la tribune. Il n'y a pas de comité de grève formel. C'est l'intersyndicale qui anime les assemblées générales. Les syndicats, il y a un tiers de syndiqués, sont contrôlés dans les assemblées générales et forcés de s'unir sous la pression des grévistes. Après chaque action, ceux-ci se regroupent, dressent un bilan, proposent et appliquent les nouvelles décisions.

Ainsi, mardi 28 juin, après la manifestation interprofessionnelle de la veille appelée par les unions



Métallistes des « chantiers » se rendant au bâtiment des chantiers.

départementales de la C.F.D.T., de la C.G.T. et de F.O. — et qui a réuni 8 000 personnes dans les rues de Saint-Nazaire —, une « visite des chantiers » a été décidée. Une salle de conférences a été investie, puis la cantine des cadres, et enfin la « Bastille », le bâtiment regroupant les hauts cadres et la direction. Les non-grévistes qui s'y trouvaient se sont réfugiés au dernier étage, le directeur des chantiers s'interposant. Devant son refus de discuter des licenciements, le matériel administratif a vérifié les lois de la grévitation, et l'évacuation s'est

déroulée dans un climat très tendu.

Une promesse de négociations tripartites a néanmoins été obtenue. Puis, pour faire pression sur les pouvoirs publics, le cortège s'est rendu à la sous-préfecture. Après des heurts avec la police, les grévistes ont pris la mairie et arraché au maire, hésitant, un soutien minimal (une demande de moratoire pour les licenciements). Jeudi, à Nantes, et vendredi, à Paris, les négociations n'ont pas abouti. La direction d'Alsthom Atlantique refuse de revenir sur les licenciements.

Parallèlement, les pouvoirs publics ne se prononcent pas. Tout ceci laisse à penser qu'un plan plus vaste est en jeu. Pour l'heure, les perspectives sont bouchées. Pour la première fois, les chantiers seront ouverts pendant les congés, flexibilité oblige, et 40% des salariés sont en vacances depuis le 4 juillet. La feuille de paie du mois de juin ne pèse pas lourd pour les grévistes, et des difficultés financières commencent à se faire sentir. Toutefois, la mobilisation continue.

JÉRÔME

SAINT-NAZAIRE

La prise de la « Bastille »

IL y a bien longtemps qu'on se demande ce qu'il faut faire dans les syndicats. Fernand Pelloutier, il y a « belle lurette », a dans une lettre célèbre invité les anarchistes à militer dans les syndicats. C'était bien sûr plus qu'une réponse, mais une prolongation de ce que disait Tortelier, Pouget et d'autres « bons bougres », agir dans les structures syndicales pour propager l'idée de la sociale, pour conjuguer l'anarchisme au quotidien.

Les interrogations

C'était il y a longtemps, la C.G.T. n'est plus ce qu'elle était, le mouvement anar non plus. En parlant plus précisément de la Confédération générale du travail, l'heure est aux interrogations quant à son devenir. En effet, la direction syndicale est de plus en plus en contradiction avec les statuts de la C.G.T. qui définissent l'organisation syndicale comme indépendante de toute secte ou parti politique.

Toute velléité d'opposition interne est traitée de manière politique et par là-même cela fausse le débat. Ainsi, en 1981, quand on nous faisait le coup des « ombres

chinoises », Georges Séguy déclarait à la Mutualité : « Au pouvoir et patronat qui rêvent de casser la C.G.T., aux grands moyens d'information qui nous boycottent et nous calomnient, à tous les réactionnaires qui nous haïssent, à Edmond Maire qui nous insulte, aux pétitionnaires d'« Union dans les luttes » de plus en plus récupérés et manipulés ouvertement par les gauchistes, aux quelques éléments qui, pour le compte de leur parti, s'organisent en tendances et se livrent à une activité de sape au sein même de la C.G.T., nous disons calmement : « Vous perdez votre temps, la C.G.T. en a vu d'autres ; elle ne se laissera pas impressionner, elle n'édulcorera en rien son indépendance et ses principes de classe, elle poursuivra son combat au service des intérêts des travailleurs. D'autres avant vous ont tenté d'entamer l'autorité de la C.G.T. : ils s'y sont cassés les dents et la C.G.T. en est sortie renforcée, plus unie, plus forte d'une confiance accrue des travailleurs. Vous auriez tort de l'oublier. »

« Sans doute l'importance de l'enjeu de l'élection présidentielle qui donne lieu à un climat de tension, voire de passion, assez excep-

tionnel, explique-t-il le déchaînement d'anticommunisme qui sert de base à l'offensive contre la C.G.T. Réduire le poids de la classe ouvrière au soir du 26 avril : tel est l'objectif majeur de tous nos détracteurs. Mais ne nous y trompons pas, même sans élection nous serions confrontés à une situation de même nature. »

Ce que disait Georges Séguy fermait le débat et mélangeait allégrement les genres : parti communiste, classe ouvrière, C.G.T., pour lui c'est un tout qui, en période d'élection, doit résonner d'une même voix. Une méthode Coué qui proclame haut et fort que le parti à tous jours raison et qu'il ne saurait se tromper. Pourtant, les derniers résultats sortis des urnes devraient en faire réfléchir plus d'un...

De la lutte des classes à Jeanne d'Arc

« Quand on a sauté à pieds joints du « classe contre classe » le plus farouche à la défense des classes moyennes, et du défaitisme révolutionnaire au culte de Jeanne d'Arc et de la Marseillaise, il faut s'attendre à ne pas être cru sur parole ».

en bref...en bref...

• Le numéro d'été de « Noir et Rouge » est paru. Au menu de ce journal, deux dossiers importants, « Générations différences » et « Vingt ans après... ». Au total, un numéro riche et bien alimenté. Ce journal est en vente au prix de 18 F à la librairie du Monde libertaire.

• Comme tous les ans, l'O.C.L. organise un camping d'été dans les Alpes de Haute-Provence, à Forcalquier. Au programme de ce camping de réflexion et de mise en commun d'expériences militantes : mercredi 27 juillet, l'enjeu de l'école et la formation aujourd'hui ; jeudi 28 juillet, la solidarité pour l'indépendance du peuple canaque ; vendredi 29 juillet, quelles luttes, quelles forces politiques, contre quel(s) fascisme(s) ? ; samedi 30 juillet, face à la répression, quelles luttes ? ; dimanche 31 juillet, immigration, les luttes juridiques et politiques pour le droit au séjour et la libre circulation ; lundi 1^{er} août, citoyenneté, intégration, assimilation ; mardi 2 août, les luttes en milieu urbain, vers une réappropriation de notre environnement ; mercredi 3 août, antinucléaire, bilan (après-midi), solidarités concrètes avec le peuple palestinien (en soirée) ; jeudi 4 août, travail, précarité, chômage, revenu minimum garanti (R.M.G.) ; vendredi 5 août, recomposition sociale et politique ; samedi 6 août, l'O.C.L. aujourd'hui et demain. Le prix : de 50 à 100 F, tout compris selon les revenus. Le lieu : les Deux-Moulins de Forcalquier, à Dauphin, 04300 Forcalquier.

• Une athénée libertaire sur Villeurbanne est en cours de création. Il s'agit d'un projet de collectif de quartier sur cette ville. Les initiateurs veulent créer un lieu convivial, de rencontres et d'échanges, de loisirs... dans le quartier sur des problèmes politiques et sociaux les plus concrets possibles (logement, T.C.L., chômage et précarité, flitage...). Ils essayeront de favoriser des réactions collectives des habitants tout en essayant de rendre leur quotidien plus agréable. Si vous êtes intéressés par ce projet, un contact : « Athénée libertaire », c/o librairie La Gryffe, 5, rue Sébastien-Gryffe, 69007 Lyon (tél. : 78.61.02.25).

• Le premier numéro (été 88) du journal étudiant « Griffes » vient de paraître. « Oui, l'université est rebelle, car elle ne veut pas servir sa patrie. Elle préfère défendre des valeurs qui se perdent... De moins en moins un lieu de passage, elle devient un but. Voilà ce qui nous unit, conservateurs de gauche, révolutionnaires potentiels ou non-syndiqués apolitiques » (tél. : 45.57.46.68).

• Tous les samedis, de 15 à 17 heures, des militants du 13^e arrondissement ont décidé d'aller devant le monument aux morts du 13^e arrondissement, place d'Italie, pour « manifester leur opposition à la répression en Nouvelle-Calédonie, à l'incarcération des militants indépendantistes canaques, pour le droit de ce peuple à sa souveraineté ». Ils appellent toutes les personnes intéressées à se joindre à eux.

Jean-Pierre GERMAIN

DEPUIS le 1^{er} novembre date présidentielle, le feu politique semblerait se rallier à la Constitution (1) se vité, le com chargé de ver Constitution Cette monote quelques sen d'Etat dirigé Namphy.

Un pr

A la suite novembre de lation de g national de a le C.E.P., o chargé d'orga et en consti ordres. Il ne choisir un fut à l'armée. L être le plus Pleinement c la hiérarchie que « dans rien faire sar il n'hésita po chance histor la consultati chée d'abste fraudes, ave

De son cò ancien drige par Duvalier consolidé ses bre, il s'au dant en chef 3 ans... rend Manigat a de marionn les deux h s'accentue rène jusqu' juin, H. Na importants

«U

Cette formu lendemain « cessez-le Lafleur, es sant des fo de l'initiat

Reven

En 198 socialiste les-Roches ches et « inné et a Mais les fa rêt des pro même gou morcer la On com le sceptici bre de mil à la lectur D'autant o voit émerg ble dictatu glorifiée p branchés Nouvelle comme u teinte, mé vre et le c Il serait critiquer démarche semble s' tien au p lutte anti mes oblig place, l'é loin d'être La pour

HAÏTI

Le coup d'Etat du général Namphy

DEPUIS le 7 février 1988, date de l'installation du président Leslie Manigat, la fièvre était retombée, l'ambiance politique semblait être à l'attentisme : le Comité d'entente démocratique (1) somnait dans l'inactivité, le comité « Tet Ansanm » chargé de veiller au respect de la Constitution poursuivait sa tâche. Cette monotonie fut rompue il y a quelques semaines par le coup d'Etat dirigé par le général Henri Namphy.

Un président otage

A la suite des massacres du 29 novembre dernier suivis de l'annulation des élections, le Conseil national de gouvernement destitua le C.E.P., organisme indépendant chargé d'organiser la consultation, et en constitua un second à ses ordres. Il ne restait donc plus qu'à choisir un futur président favorable à l'armée. L. Manigat (2) apparut être le plus apte à cette fonction. Pleinement conscient de la place de la hiérarchie militaire, ayant avoué que « dans ce pays on ne pouvait rien faire sans ou contre l'armée », il n'hésita pourtant pas à saisir sa chance historique. Il remporta ainsi la consultation du 17 janvier entachée d'abstentions massives et de fraudes, avec 50,29% des voix.

De son côté, le général Namphy, ancien dirigeant du C.N.G. désigné par Duvalier avant sa fuite, avait consolidé ses positions : en novembre, il s'auto-proclama Commandant en chef des Forces armées pour 3 ans... renouvelables !

Manigat acceptant mal son rôle de marionnette, les rivalités entre les deux hommes ne firent que s'accroître durant ses 131 jours de règne jusqu'à l'issue fatale. Le 15 juin, H. Namphy écartait de postes importants des militaires favorables

au président. A son tour, ce dernier limogea tout simplement le général pour « insubordination ». Il ne lui restait donc plus qu'à fomenter un coup d'Etat, dissoudre le Parlement et se déclarer président ! A son arrivée à Saint-Domingue, Manigat déclara qu'il incarnait désormais « la cause de la démocratie » appelant tous les humanistes à son secours...

Cet événement semble avoir été marqué par une certaine indifférence de la population. Dans les rangs de l'opposition politique, l'embarras l'emporta. Seul Sylvio Claude, leader du Parti démocrate chrétien haïtien s'est félicité de la chute du président. Quant à René Théodore, du Parti communiste unifié haïtien, il a pris « note de l'engagement du gouvernement militaire de respecter les conquêtes du 7 février et de ne pas instaurer une dictature féroce ». Il n'y aurait donc pas à s'inquiéter...

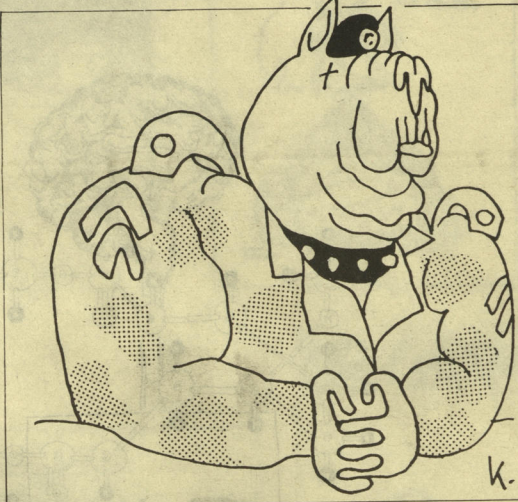
Embarras à la Maison Blanche

Situé dans une zone de première importance pour les Etats-Unis, la Maison Blanche suit de très près le moindre événement qui secoue ce pays. Suivant sa stratégie globale de « démocratisation » des pouvoirs d'Amérique latine, elle encouragea et facilita le départ des Duvalier, son but étant de maîtriser la situation, d'instaurer une démocratie pro-américaine en évitant tout dérapage à gauche.

Dans une telle optique, Washington soutint sans réserve le C.N.G. dans le cadre de la transition. Le général Namphy n'avait-il pas proclamé qu'il allait « travailler à l'épanouissement d'une démocratie réelle et fonctionnelle fondée sur le respect absolu des droits humains, la liberté de la presse, l'existence de

syndicats libres et le fonctionnement de partis politiques structurés », s'engageant à remettre le

après le coup d'Etat, ait annoncé que la Maison Blanche « condamnait fermement ce grave coup porté



pouvoir à un président civil. Que fallait-il donc de plus aux instances internationales ?

A l'occasion des élections de l'automne dernier, les Américains financèrent à 90% les dépenses du C.E.P. Le scrutin du 17 janvier représentant la dernière carte à jouer, restait à obtenir une certaine crédibilité de la consultation afin de normaliser la situation. Washington approuva donc l'élimination des candidats macoutes, tout en soutenant l'idée d'une candidature unique de l'opposition.

Bien que le porte-parole du département d'Etat U.S., juste

aux espoirs de démocratie », selon des diplomates en poste à Port-au-Prince, Washington connaissait les intentions du putschiste et n'exclutait « pas de travailler avec le nouveau gouvernement militaire ». Ceci est confirmé par deux faits notables : dès le 21 juin les Etats-Unis déclaraient qu'ils ne rompraient pas leurs relations avec Haïti, tandis que lors de son récent passage en Floride, l'ex-président n'a même pas été reçu par un représentant officiel.

Vraisemblablement donc, l'administration nord-américaine est prête à « oublier » L. Manigat et à s'entendre avec l'homme fort du

pays. Reste à savoir quand elle autorisera la reprise de l'aide financière.

En prononçant « seule l'armée d'Haïti peut apporter la démocratie dans ce pays », le général Namphy a renoué avec la tradition de « sécurité nationale » propre à toute l'Amérique latine. Dans un avenir proche, c'est l'unité même de cette institution qui est la clef de l'actuelle dictature. Des nouvelles rivalités ne manqueront certainement pas d'apparaître.

Mais au fait, le véritable coup d'Etat n'a-t-il pas eu lieu le 29 novembre 1987, l'éviction de L. Manigat n'étant dans ce cas que l'aboutissement inévitable d'une querelle de chefs. Ne pleurons donc pas sur le sort de ce politicien opportuniste. Oubliant qu'il était à la merci des militaires, il commit l'erreur de vouloir se débarrasser de son maître. Le peuple haïtien, lui, n'a rien à attendre des « révolutions de palais », qu'il poursuive sa lutte en s'auto-organisant, et il avancera vers sa libération !

Non, Haïti n'est pas un pays damné comme l'écrit une certaine presse, cette île est seulement la proie de l'aigle américain et de la bourgeoisie locale. C'est déjà suffisant !

Jean-Claude PASCAL

- (1) Créé par 4 candidats d'opposition, à la suite des élections du 29 novembre.
 (2) Ancien fonctionnaire de François Duvalier, il s'exila en 1963. En 1969, il fonda le R.D.N.P. (Rassemblement des démocrates nationaux progressistes) et bénéficia de nombreux appuis dans les milieux démocrates chrétiens. Ce n'est donc nullement un hasard si, le 24 janvier, l'Internationale démocrate chrétienne déclara dans son communiqué : « Les élections haïtiennes ont abouti à l'élection d'un homme d'orientation démocratique incontestable et incontesté : Leslie Manigat (...) ».

NOUVELLE-CALÉDONIE

Accord et à cris !

« UN bon accord, c'est celui qui permet toutes les arrière-pensées ». Cette formule de J.-M. Tjibaou, au lendemain de la signature du « cessez-le-feu » avec le député Lafleur, est un raccourci saisissant des forces et des faiblesses de l'initiative du Premier ministre.

Revenons en arrière

En 1983, le gouvernement socialiste réunissait à Nainville-Roches, Canaques et Caldoches et reconnaissait le droit « inné et actif » à l'indépendance. Mais les faux-fuyants et le désintérêt des problèmes concrets de ce même gouvernement devaient réamorcer la bombe à retardement.

On comprend donc facilement le scepticisme qui saisit non nombre de militants indépendantistes à la lecture de ce nouvel accord. D'autant qu'en cette période qui voit émerger peu à peu une véritable dictature du centre, chantée et glorifiée par les médias les plus branchés, l'accord sur la Nouvelle-Calédonie apparaît comme une opération en demi-teinte, ménageant à la fois la chèvre et le chou.

Il serait pourtant trop facile de critiquer sans nuance cette démarche et l'apaisement qui semble s'en suivre. Malgré le soutien au peuple canaque dans sa lutte anticolonialiste, nous sommes obligés de constater que, sur place, l'équilibre des forces est loin d'être favorable aux exploités. La poursuite des affrontements

sur le territoire canaque aurait-elle pu favoriser les buts recherchés par le F.L.N.K.S. ?

Bien sûr, l'affaire d'Ouvéa a clairement démontré à la communauté caldoche et européenne que les Canaques étaient farouchement déterminés à combattre pour leur émancipation. Bien sûr, la mobilisation de la communauté mélanésienne sur les barrages ou dans les actions contre les intérêts économiques caldoches a commencé à porter ses fruits.

Mais en cas d'affrontement direct entre les deux communautés, la force brutale et les armes sont bien du côté des non-Canaques. L'utilisation des Wallisiens comme « chiens de garde » du système coloniale, la hargne des anciens d'Algérie et le monopole des trafics maritimes fragilisent énormément la position indépendantiste.

Le principal, et peut-être le seul mérite de l'accord est donc de chercher à éviter que la situation calédonienne ne dégénère comme au Liban ou en République d'Irlande.

A y regarder de plus près

Le paradoxe est de taille. Un peuple colonisé s'en remet à son colonisateur pour que « l'Etat impartial au service de tous » évite l'affrontement entre deux communautés. L'administration du territoire pendant un an, par un fonctionnaire chargé de répartir les crédits et de veiller à l'application de l'accord est destinée à éviter

les passe-droits engendrés par le statut Pisani.

Le risque, bien entendu, est important. Risque que l'Etat, comme en 1983 ne bafoue ses promesses. Risque que sous couvert d'application des accords, les socialistes ne manœuvrent pour ne pas avoir à faire respecter le droit à l'autodétermination des personnes et des populations : le minéral, l'intérêt stratégique et géographique de l'île laissent planer comme un doute. L'alibi de la « main-mise » de l'étranger a déjà été servi à plusieurs reprises par les socialistes. Qui, cette fois, se gardent bien de parler d'indépendance.

Les applications concrètes de l'accord et de la future régionalisation « apaisante » posent elles-aussi quelques problèmes. Il est difficile de comprendre comment va se faire la redistribution économique incluse dans les termes du document. Actuellement, la région dominée par les électeurs de Lafleur étouffe complètement les territoires indépendantistes : le port, le barrage, les mines, restent sous le contrôle caldoche. Les futurs crédits sont destinés à rééquilibrer les régions. Mais l'enjeu des distributions budgétaires pour la population canaque est sa capacité à développer les territoires laissés à l'abandon, tout en conservant la structure sociale traditionnelle.

Le développement d'une bourgeoisie canaque, créée par le commerce et les retombées des capitaux privés investis serait pain

béni pour les partisans du statu-quo. L'attribution prévue d'un plus grand nombre de postes de fonctionnaires à des Mélanésiens porte également en germe le déséquilibre de la communauté qui, selon un modèle trop connu dans les D.O.M.-T.O.M., risque à terme de devenir de plus en plus dépendante de la manne de l'Etat.

Mais les non-dits de l'accord pèsent également très lourd. Ni la restitution des terres, occupées actuellement par l'élevage extensif du bétail « caldoche », ni la présence de l'armée dirigée par le sinistre Vidal ne sont évoquées. La mise en place d'un recensement, sous couvert d'inscription sur les listes électorales fait malheureusement penser à un renforcement du contrôle social.

Il est clair que les indépendantistes sont conscients du piège qui, sous couvert de développement, leur est tendu par ce gouvernement. De là à pouvoir l'éviter...

Vers l'indépendance ?

L'espoir est de voir la mise en place d'un système communautaire égalitaire, directement inspiré de la tradition canaque à la faveur de l'indépendance. Mais nous n'en sommes pas encore là.

Le danger n'est pas négligeable de voir les possédants caldoches s'installer dans une « indépendance » de leur cru, dans le plus pur esprit des bons Blancs d'Afrique du Sud. Mais on peut penser également que les grosses fortu-

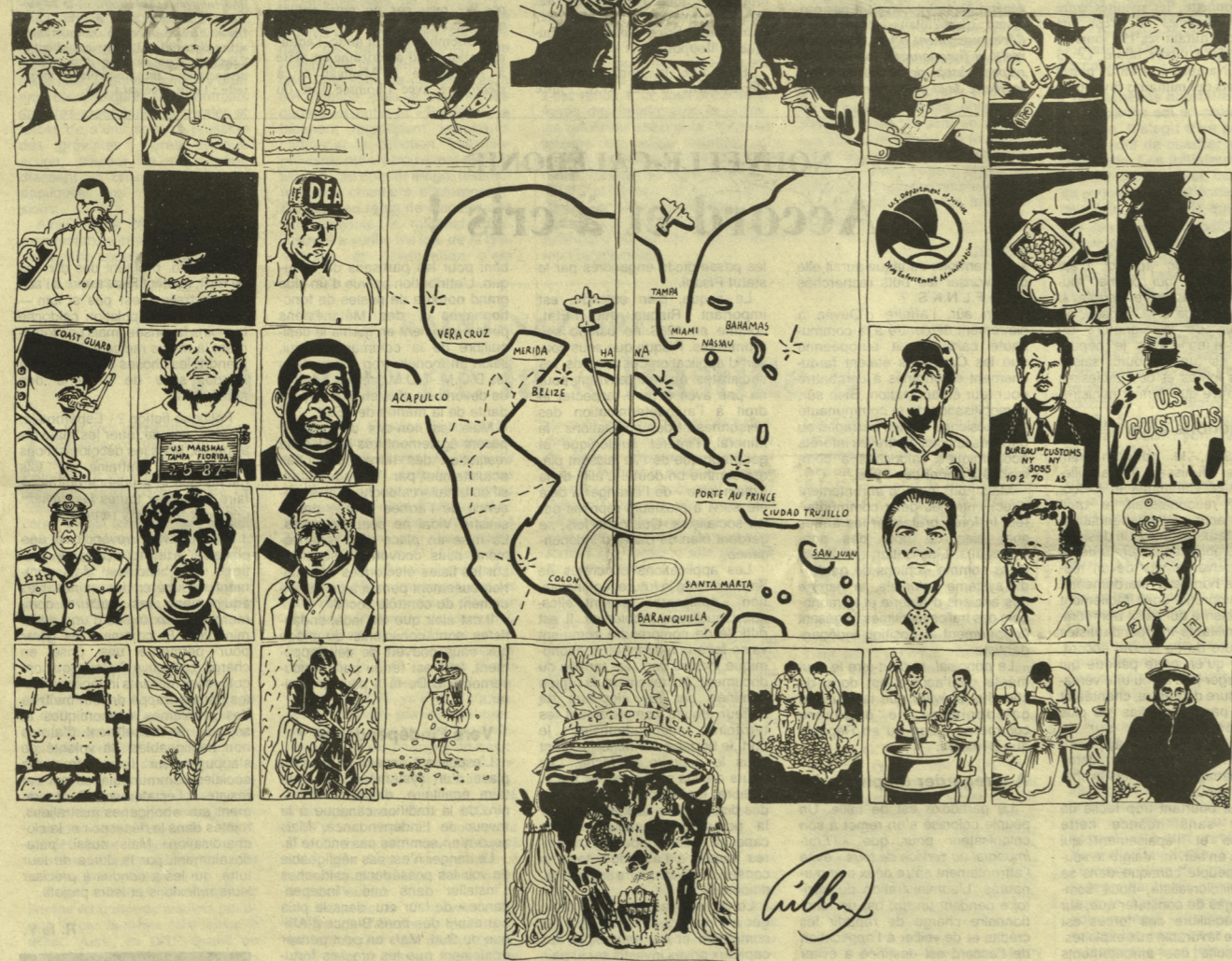
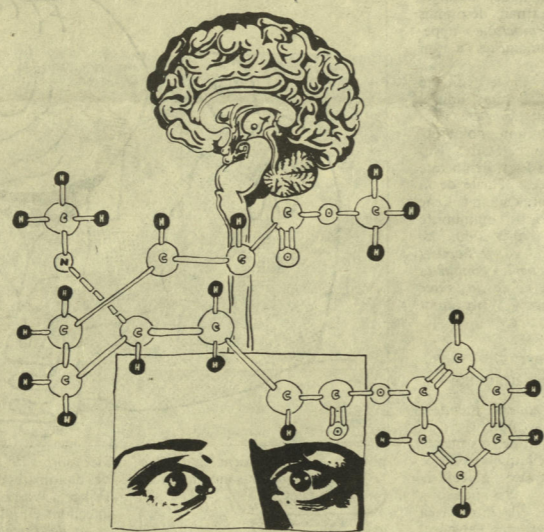
nes de l'île, profitant des dix ans de répit, mettent leurs avoirs à l'abri — l'Australie n'est pas si loin — laissant à la population caldoche la moins favorisée, mais pas forcément la moins radicale, le soin de prendre les choses en main, dans le pur style de l'Algérie des années 60.

Politique-fiction ? Espérons-le. Il serait vain de jouer les mauvais augures. Mais les décolonisations passées ont entraîné de tels gâchis que la prudence doit nous faire envisager toutes les déviations pour tenter d'y remédier.

Le F.L.N.K.S. revendique une place sur le territoire pour les « victimes de l'histoire ». Mais comment récupérer les mines, les équipements, les structures commerciales aux mains d'une petite minorité ? Et comment les gérer pour permettre une prise en charge collective ? Ceux qui ont coté les militants indépendantistes ont été frappés de leur maîtrise des problèmes économiques et sociaux. Ils bénéficient d'atouts non négligeables : la volonté de s'appuyer sur leurs structures sociales communautaires qui ont résisté à l'éclatement. Contrairement aux aborigènes australiens, rejetés dans le désespoir et la clochardisation. Mais aussi, paradoxalement, par la durée de leur lutte, qui les a conduits à préciser leurs réflexions et leurs projets.

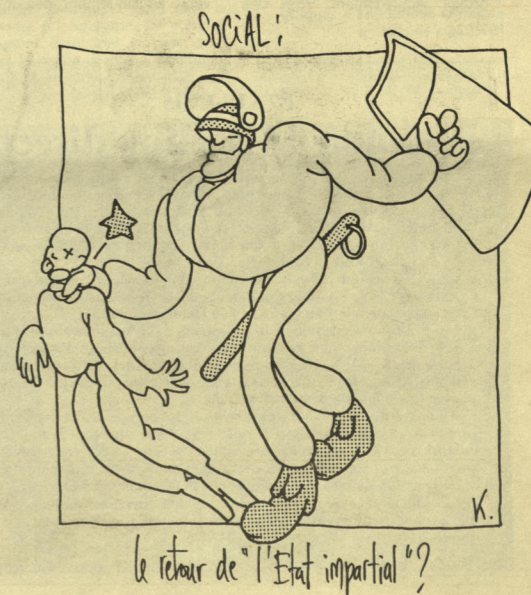
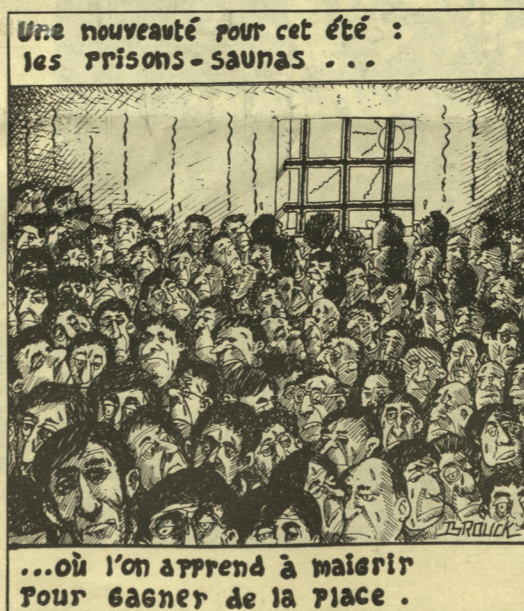
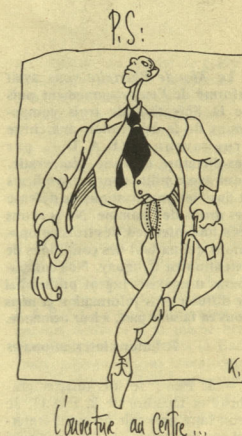
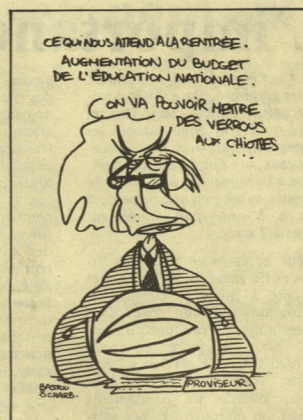
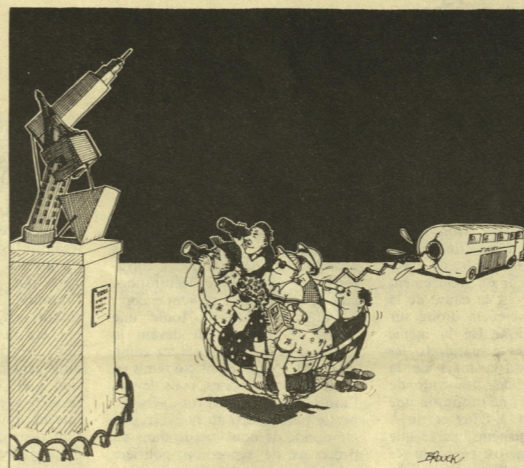
R. le Y.

Dessine-moi la rentrée...



NOUS avons demandé à des dessinateurs de nous « croquer », non pas un mouton, mais quelques éléments de la prochaine rentrée. Faute de temps, certains n'ont pu envoyer leur participation... Constat, humour, dérision, angoisse se conjuguent dans ces deux pages grâce à Bastou, Brouck, Char'b, Kristen, Pieraggi, Raletz et Willem. Qu'ils en soient ici même remerciés.

La rédaction



URUGUAY

L'importance de la solidarité

Le Monde libertaire vous avait informé de l'emprisonnement puis de la libération de trois compagnons de la Fédération anarchiste uruguayenne (F.A.U.) par l'ex-dictature devenue démocratie, pour avoir milité dans les syndicats et dans les organisations de défense des droits de l'homme. Nous avons reçu une interview des trois compagnons qui parlent des conditions de détention en Uruguay. Nos compagnons uruguayens jugent primordial de diffuser cette information et nous vous en faisons part, à leur demande.

Relations internationales

— J. Pilo : Je suis ouvrier graphiste et membre de la F.A.U. Je veux faire parvenir un salut fraternel aux camarades de l'extérieur qui ont fait tout leur possible pour une campagne en notre faveur et, spécialement, aux camarades de Vittoria qui avaient sur le dos un procès et qui ont été libérés.

— C. Pilo : Je suis également ouvrier graphiste. Dans notre Amérique latine, les bras se louent au travail qu'il y a. Nous saluons les compagnons qui, avec les camarades locaux, ont fait qu'une condamnation à l'origine de 3 à 15 ans a été commuée ensuite en une peine de 6 mois à 3 ans, puis finalement réduite à 2 mois.

Pour commencer nous réaffirmons notre engagement militant et libertaire à suivre le chemin des compagnons qui sont restés dans nos mémoires : Proudhon, Bakounine, pour le passé et, pour aujourd'hui, Girardot, León Duarte, Washington Perez, ainsi qu'une pléiade de combattants sociaux qui marquent, et ont marqué la voie, et qui ont orienté notre vie vers la défense de la classe dépossédée.

La période dictatoriale, très longue et très dure, nous a coûté très cher. La répression a été très forte

envers les militants et a provoqué des morts et des disparitions dans nos rangs. Dans la période démocratique actuelle, nous continuons à travailler au sein du mouvement populaire avec la fermeté de notre idéal. Le fait que nous ayons maintenant apporté et insufflé un ton combatif, dans la mesure de notre force, à l'intérieur du mouvement des travailleurs, est la cause de la répression qu'exerce la droite sur notre organisation. De la même façon, malgré les disparitions, les tortures et les assassinats de la période dictatoriale, beaucoup de personnes, pour une raison ou une autre, cherchent à entrer ou à oublier ces événements, parce que cela signifie remettre en cause les structures fondamentales du système capitaliste.

Dans ce pays où le président se présente comme un démocrate, la répression a gardé le visage qu'elle avait sous la dictature. Une chose a

changé : elle est devenue sélective et nous sommes, nous anarchistes, au cœur de la répression. Ils savent qui sont leurs ennemis. Cette introduction nécessaire réalisée, nous voulons raconter notre expérience pour que les compagnons aient bien en tête que les choses n'ont pas changé : ici, on continue à torturer ! Les camps de concentration, comme le « pénal » existent encore.

Nous avons, après toute une année de présentation devant la « justice », été emmenés au camp « pénal ». Nous avons été remis en liberté à trois reprises, mais devant l'insistance de l'avocat général, pressé par le parti au pouvoir, il a été décidé de nous mettre dans un processus de répression policière sélective et de nous calomnier.

Ces derniers jours, à Montevideo, un fasciste du nom de Panadino membre d'un parti majoritaire lors des dernières élections qui vient la victoire du président Sanguinetti, a reconnu avoir tué

deux personnes dans une manifestation et en avoir blessé une troisième. Il n'a pas été inquiété par la « justice » ! (...).

— J.P. : Pour ce qui est de la farce policière, dont nous avons été victimes, celle-ci est liée à la farce légale qui consiste à emprisonner les travailleurs et à laisser en liberté ceux qui violent les droits de l'homme, qui séquestrent des enfants, etc. Tous ces officiers, qui ont été responsables des disparitions pendant la dictature, ne sont nullement poursuivis. Notre réclamation a été dure, mais nous avons ressenti avec intensité la solidarité internationale, celle existant à l'intérieur de notre organisation et des organisations sociales auxquelles nous appartenons. La solidarité n'est pas seulement dans les paroles, mais également dans les actes.

Le bouc émissaire de l'armée, des forces de police et des forces de droite, est le prisonnier de droit commun. Afin d'entretenir les forces répressives et de continuer à disposer d'un budget élevé, de la publicité est faite autour de la délinquance à la radio et la télévision.

— J.P. : Nous avons été torturés toute une journée sous contrôle médical (mis sous un jet d'eau) jusqu'à ce que nous soyons transportés à l'étage de fonction, où nous étions de 23 heures à 2 heures sans lumière, avec une nourriture horrible, sans attention médicale. Nous avons essayé de nous situer dans la réalité de la vie, qui nous a démontré qu'à l'intérieur de l'appareil répressif, les seules caractéristiques qui avaient changé étaient celles du prisonnier politique qui était devenu prisonnier de droit commun. Mais la volonté de dénigrer la personne était toujours là. Nous avons échangé cependant des expériences avec les prisonniers de droit commun, qui nous ont montré leur solidarité. Ceux-ci viennent des couches les plus basses de la population et subissent un traitement très dur.

MULTINATIONALE

Quoi de mauvais chez Mac Donald's !

MAC DONALD'S, peut-être plus qu'aucune autre entreprise du genre, réunit contre elle une coalition sans précédent de travailleurs de la santé, de contrôleurs du travail, d'écologistes radicaux, de militants des droits des animaux et de la faim dans le tiers monde, qui s'opposent aux méfaits pour la santé de notre planète que cette firme cause sans honte ni regret.

Quatre-vingt pour cent des employés de Mac Donald's travaillent à temps partiel. Il leur est demandé de travailler en soirée et le week-end dans un environnement bruyant, chaud et odorant. Les salaires sont minimaux, comme les chances de promotion. Aux Etats-Unis, la rotation du personnel de Mac Donald's a un taux moyen de 300%.

Il n'est pas surprenant que les cadres de Mac Donald's se disent concernés par le vieillissement de la population aux Etats-Unis. Les jeunes ne constituent pas seulement la plus grande partie des consommateurs de Mac Donald's mais sont systématiquement exploités comme une source de travail bon marché de laquelle la compagnie dépend pour ses gros profits. Actuellement, 75% des

travailleurs de chez Mac Donald's dans le monde ont moins de 21 ans.

Evidemment, les opportunités de syndicalisation sont minimales. En plus du haut taux de rotation des employés, beaucoup de ceux-ci sont des femmes et des membres des minorités ethniques, et travaillent là seulement en raison de l'absence d'une meilleure alternative. Lorsque vous mangez un hamburger « Mac Donald's », vous aidez la firme à détruire la planète. Mac Donald's n'est pas la seule multinationale responsable, mais certainement la plus engagée dans la décimation continue de la forêt vierge tropicale et de ses habitants.

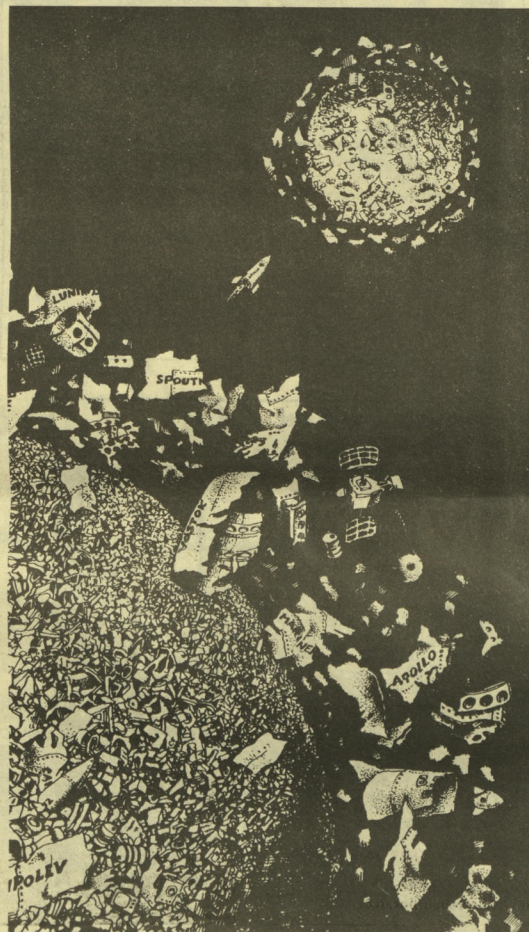
Pour créer des pâturages destinés aux bœufs, de vastes surfaces de la forêt centre-américaine sont détruites par l'usage de poisons mortels, du feu, ou de la tronçonneuse. Mac Donald's consomme annuellement plus de 2 000 km² de forêt pour ses besoins en papier. Chaque année, une surface de forêt de la taille de la Grande-Bretagne, soit cinq acres par minute, est détruite, obligeant les indigènes à partir des terres sur lesquelles ils ont vécu pacifiquement des milliers

d'années sans causer de dommage à leur environnement.

Bien que Mac Donald's affirme qu'il recycle ses matériaux en papier, la vérité est qu'il n'est possible de recycler qu'un tout petit pourcentage des produits d'emballage qu'il utilise. Mac Donald's est aussi le plus grand utilisateur du monde d'emballages alimentaires synthétiques, et utilise 70 millions de livres de polystyrène

chaque année (le polystyrène est toxique, il a été décelé dans les tissus gras humains). Le polystyrène est utilisé par Mac Donald's pour produire plus de 48 millions de mètres cubes de boîtes alimentaires par an, dont 2,3 millions ne sont ni recyclables ni biodégradables, et atterrissent souvent dans les rues chaque jour.

D'après « Industrial Workers »



D'après « Anarchy »

ÉTATS-UNIS

Pratique de l'action directe

Le 5 septembre 1987, un important événement a ouvert une nouvelle brèche dans le mouvement pacifiste américain. Environ quarante mètres de rails desservant la Concord Naval Weapons Station (C.N.W.S.), à Port Chicago, en Californie, ont été démontés par des centaines de manifestants pendant et après une manifestation à Clyde Park, près du C.N.W.S., à l'est de la baie de San Francisco.

Le C.N.W.S. est la seule gare de la côte ouest par laquelle transite l'armement U.S. en partance pour les zones de guerre du Pacifique et de l'Amérique centrale : un trafic de 100 000 tonnes par an.

Les pacifistes « libéraux » organisateurs de la manifestation avaient appelé à l'action « non violente » et avaient condamné d'avance tout débordement... Mais, il y avait nombre d'anarchistes, de travailleurs, de vétérans, de sans-logis, d'étudiants, etc., qui étaient venus avec des outils et avec la volonté de démonter les rails.

Au milieu du discours de Jesse Jackson, un groupe de dix personnes a commencé à démonter les rails, vite rejoint par plusieurs centaines de manifestants, le tout dans une atmosphère de fête. Le caractère massif de l'action et le contexte firent que les forces de l'ordre n'intervinrent pas.

Cette action de sabotage, qui a coûté 10 000 dollars à l'Etat, n'est pas isolée. Elle montre que la pratique de l'action directe est toujours possible, pour des actions pacifistes, mais aussi pour d'autres secteurs, comme l'écologie.

Dernière minute

Mario Ines Torres, dont le « Monde libertaire » vous entretient régulièrement (voir le « Monde libertaire » n° 714 du jeudi 30 juin 1988), passera en procès le 6 octobre 1988. Ecrivez-lui pour le soutenir : Mario Ines Torres, Modulo 1, penitenciaro de Meco, Carretera de Meco km 5, 28800 Alcalá de Henares, Madrid, Espagne.

Relations internationales

Anarchie et non-violence

La 9^e rencontre-débat « Anarchie et non-violence » aura lieu les 17 et 18 septembre 1988, le samedi de 9 heures à 20 heures, le dimanche dès 9 heures jusqu'à l'épuisement des travaux, au centre Ghandi, via Arduino, 75, 10015 Ivrea (Turin), Italie (traduction en français). Au programme : de la désobéissance civile (Thoreau) jusqu'à l'objection de conscience (Tolstoï) et au Satyagraha de Ghandi. Pour tous contacts : Giovanni Trapani, C.P. 6130, 00195 Roma Prati (tél. : - 00396 - 530440) et Beppe et Angela Marasso, via S. Lorenzo, 31, 10015 Ivrea (Turin) (tél. : - 0039125 - 45518).

Relations internationales

APRIL
les,
cats

rité par les u
30% d'abs
rassembler
revendicati
revendicati
d'une autre
différents c
années dan
la F.E.T.E.
l'U.C.S.T.E.
C.C.O.O.
pour les 9,
les 14, 20 et
est devenu
mai, afin d
vants :

- alignement
- plémentaire
- de l'enseig
- moyenne p
- naires de m
- journée c
- organisée s
- couvertur
- civile ;
- reconnais
- dications (s
- intérimaires
- d'ateliers, r
- de travail, r
- concours p
- pour la C
- non à la s
- carte scola
- tion des ré
- de la masse
- naires de la

une p

En prem
cats à l'ini
cités plus
syndicats
littes ces d
autres la C
dans certain
meilleurs p
tions, le
Malgré leu
première
devant la
locales, les
plus d'autr
en Catalog
que assen
comité de
syndicats d
général d
Insiste
lignes gène
parce que
breux et ar
la C.N.T.
d'autres
régions (co
Galice ou l
Catalogne)
d'indexati
forme état
que réalis

La

Pour
d'institu
• C.N.T.
syndical
• F.E.T.
des trava
• C.S.I.
(autono
• U.C.S.
(autono
• C.S.C.
• C.C.O.
• Génér.
• S.T.E.
remuant
• E.G.B.
• C.N.C.
• C.C.A.
• M.E.E.
nale).
• A.M.P.
• F.A.P.

ESPAGNE

La grève de l'enseignement

A PRÈS les élections syndicales, quelques-uns des syndicats qui obtinrent la majorité par les urnes (n'oublions pas les 30% d'abstention) décidèrent de rassembler dans une plate-forme revendicative quelques-unes des revendications qui, d'une façon ou d'une autre, étaient latentes dans les différents conflits de ces dernières années dans l'enseignement. Ainsi la F.E.T.E.-U.G.T., la C.S.I.F., l'U.C.S.T.E., le C.S.C. et les C.C.O.O. appelèrent à la grève pour les 9, 10, 16, 17 mars puis pour les 14, 20 et 26 avril. Enfin, la grève est devenue illimitée au mois de mai, afin d'obtenir les points suivants :

- alignement des rétributions complémentaires du corps professoral de l'enseignement public sur la moyenne perçue par les fonctionnaires de même catégorie ;
- journée de travail correctement organisée sur le calendrier annuel ;
- couverture de la responsabilité civile ;
- reconnaissance de certaines revendications (sécurité d'emploi pour les intérimaires, problèmes des maîtres d'ateliers, régularisation des postes de travail, nouvelle organisation des concours pour les mutations, etc.) ;
- pour la Catalogne spécialement : non à la suppression des classes, carte scolaire de Catalogne, indexation des rémunérations sur la base de la masse salariale des fonctionnaires de la Généralité.

Faisons une première analyse

En premier lieu, les cinq syndicats à l'initiative de la plate-forme citée plus haut ont marginalisé les syndicats qui avaient impulsé les luttes ces dernières années — entre autres la C.N.T.-A.I.T. — et qui, dans certains cas, avaient obtenu de meilleurs pourcentages aux élections, le S.T.E.C. par exemple. Malgré leurs intentions, depuis la première assemblée régionale et devant la pression des assemblées locales, les cinq syndicats n'eurent plus d'autre solution que de laisser en Catalogne (où il y a une dynamique assemblée très forte) le comité de grève s'élargir à tous les syndicats qui acceptaient les lignes générales de la mobilisation.

Insister sur l'acceptation des lignes générales semble important, parce que cela a fait l'objet de nombreux et âpres débats. Dès le début, la C.N.T.-A.I.T., le S.T.E.C. et d'autres syndicats, suivant les régions (comme l'intersyndicale de Galice ou la scission de la C.N.T. en Catalogne), rejetèrent le modèle d'indexation proposé dans la plate-forme étatique. Nous considérons que réaliser cet alignement salarial

Il nous est apparu fort intéressant de faire part aux lecteurs du *Monde libertaire* d'un texte écrit « à chaud » pendant la lutte des enseignants espagnols. Cette lutte de plus de deux mois, qui s'est terminée au début du mois de juin, a rassemblé au plus fort de la mobilisation 270 000 grévistes. Elle a rappelé, par sa volonté d'auto-organisation, celle des cheminots français en 1986-1987 et les comités de base (C.O.B.A.S.) italiens de 1987 et 1988.

Des convergences sont apparues sur le plan stratégique au niveau de l'ensemble du mouvement anarcho-syndicaliste espagnol, mais aussi avec d'autres formations syndicales, d'après *Solidaridad Obrera* n° 192 du mois de mai 1988, le mensuel de la C.N.T.-A.I.T. catalane, dont est extrait le texte ci-dessous. Enfin, soulignons que le syndicalisme est très peu implanté et très morcelé (d'où l'abondance de sigles).

Relations internationales

par une augmentation des primes et par l'octroi d'un complément spécifique nouveau ne fait que consolider définitivement la hiérarchisation des salaires (sept niveaux de salaires existent dans l'E.G.B., à cause des différentes primes) que nous avons toujours dénoncée jusqu'à maintenant.

Pour cela, nous soutenons que l'indexation doit rejeter l'actuelle hiérarchie salariale et que l'on doit calculer la masse salariale à répartir en y intégrant les primes que quelques-uns reçoivent. Pour la C.N.T.-A.I.T., l'indexation devrait se faire en alignant le salaire de base des enseignants sur celui des autres fonctionnaires. Mais, nous serions prêts à accepter, dans le cadre d'une action syndicale unitaire, une prime unique qui intégrerait toutes celles existant actuellement, uniformisant de la sorte les salaires des professeurs de l'E.G.B. Cette solution nous permettrait d'aller vers le corps unique de la fonction publique.

Dès le début, la grève a été très bien suivie. Quelques problèmes commencent à se profiler, et tout d'abord la différence entre la situation en Catalogne et celle dans le reste du pays. Étant donné le cadre assemblée existant en Catalogne, le comité de grève est unitaire et mixte, ce qui permet un débat large et ouvert ; et la direction du mouvement applique les décisions des assemblées. Dans le reste du pays, le Comité national de grève (C.N.G.) décide de tout ce qui doit se faire. Ses décisions commencent à entrer en contradiction avec ce qui se décide à Barcelone, où divers communiqués ont été publiés critiquant l'absence de consultation des assemblées pour les prises de décisions. Les critiques commencent à surgir aussi dans le reste du pays et, petit à petit, des assemblées régionales se montent un peu partout.

Le deuxième problème est le refus du C.N.G. d'en venir à la grève illimitée. Le temps passe et arrive le mois de mai. Le C.N.G. commence à inventer des excuses pour ne pas avoir à poursuivre une grève illimi-

tée, comme nous la réclamions tous. Finalement, nous avons obtenu que les mobilisations s'amplifient en avril, mais le principe de la grève illimitée ne fut pas accepté une fois pour toutes. Le C.N.G. opte pour une alternance de trois jours de grève et de deux jours de travail, malgré des avis critiques (Andalousie, Catalogne et surtout Galice). Devant cette situation, la Catalogne a proposé une marche sur Madrid qui rencontra un écho très favorable, malgré les réticences du C.N.G. qui doutait que cela se concrétise. Finalement, cette marche fut programmée pour la fin du mois d'avril.

Dernier problème, le C.N.G. fait depuis le début tout son possible pour éviter une coordination nationale, parce qu'il veut continuer de contrôler et de distribuer l'information selon son plaisir, manipulant les chiffres et prétextant que dans une communauté les bruits qui courent sont difficilement vérifiables, chacun disant le contraire de l'autre. Conscients de la nécessité de rompre ce processus, à la C.N.T.-A.I.T. nous avons lancé une campagne en faveur d'un comité national de grève élargi aux syndicats représentatifs dans la pratique et aux C.C.A.A. des régions où il existe une dynamique d'assemblées. Nous sommes sur la même longueur d'onde pour ce point avec les compagnons du S.T.E.C., avec les secteurs indépendants et avec la scission de la C.N.T. ; immédiatement l'assemblée générale de Barcelone, avec 8 000 voix contre 2 000, a opté pour le comité mixte après diverses péripéties, manipulations, manœuvres dilatoires et de rudes affrontements. Le C.N.G. refuse cependant d'appliquer l'accord et nous en sommes las.

La grève entrerait dans une nouvelle phase quand, soudain, et sans consulter personne, les syndicats qui composent le C.N.G. présentent au M.E.C. une contre-proposition. Elle réduit la plate-forme initiale à propos des rétributions en acceptant que l'alignement salarial se fasse progressivement en trois ans, ce qui ferait perdre 350 000 pesetas à chaque enseignant (1). Notre réponse ne se fit pas

attendre et nous avons commencé une campagne d'opposition à la contre-proposition, à laquelle collaborent le S.T.E.C. et d'autres syndicats. Cependant, devant le fait accompli, la contre-proposition fut acceptée, malgré de virulentes critiques à propos de l'absence de consultation préalable des assemblées. A mon sens, nous sommes à un moment-clé, même si cela donne aux syndicats « officiels » la fausse idée qu'ils ont le contrôle effectif des mobilisations.

Nous avons été plus de 120 000 enseignants à aller à Madrid, pour la plus grande concentration et manifestation d'enseignants jamais vue dans ce pays. Le moral est au plus haut, et ce qui sera déterminant par la suite, nous avons pu pour la première fois communiquer, commenter et mettre en valeur ce qui se passe au niveau national, tout un mécanisme en contraste et en marge de celui qui nous est officiellement présenté par le C.N.G.

La grande trahison

Les mobilisations se succèdent et, au moment où nos forces étaient au plus haut (au moment de la marche sur Madrid, NDLR), au moment où le M.E.C. s'était mis dans la pire situation, ce fut la grande trahison : quatre syndicats (tous ceux du C.N.G. moins les C.C.O.O.) signèrent un pré-accord qui accordait en principe une augmentation de 11 000 pesetas sur deux ans et laissait espérer la création d'une commission technique qui, dans le cadre des normes académiques, étudierait le reste de l'indexation.

Pour nous, le coup fourré était évident. Les quatre syndicats voulaient nous faire retourner en classe sciemment, ce qui rendait ensuite impossible une quelconque tentative de redémarrage de la grève. Le Comité national de grève initial est dissous de fait, et les syndicats qui le composaient (les C.C.O.O. exceptés) appellent au retour en classe, allant jusqu'à accepter un référendum pour faire avaliser leur attitude. Que nous vaut un référendum si nous retournons en classe ? Que nous le gagnions ou que nous le perdions, il sera impossible de poursuivre la grève.

La réplique fut rapide : il fallait continuer la grève. La C.N.T.-A.I.T. appela avec les C.C.O.O., le S.T.E.C., la scission de la C.N.T., la C.S.I.F. de Catalogne, le C.S.C. de Catalogne et l'assemblée régionale à continuer la grève du 5 au 12 mai et à étudier la suite du mouvement. Il s'est passé à peu près la même chose dans tout le pays, de manière spontanée. Le 6 mai, la réponse fut écrasante. La grève se maintint dans tout le pays, sauf dans la région de Rioja. Le comité national n'est pas suivi et le pré-accord reste lettre morte. L'U.G.T.

est expulsée du comité de grève de Catalogne par une assemblée de 2 000 enseignants pour avoir refusé de maintenir la mobilisation. Le C.S.I.F. en Catalogne, en Andalousie, en Estremadure, à Valence, et l'A.M.P.E. à Madrid, en Estremadure, à Lugo, désavouent leur direction et rejettent le pré-accord.

Le 7 mai, nous décidons d'organiser une grande manifestation unitaire avec les parents d'élèves en réponse aux attaques et à l'attitude clairement provocatrice de la F.A.P.A.C., qui convoquait les parents d'élèves à la même heure dans le quartier de Sants (à Barcelone). Nos prévisions furent dépassées, et plus de 80 000 personnes se joignirent à nous pendant que 250 parents d'élèves accouraient à Sants !

Les C.C.O.O., malgré les décisions des assemblées provinciales, tentèrent alors de prendre la direction du mouvement et refusèrent toute proposition d'élargissement du nouveau Comité national de grève. A l'exception du S.T.E.C., les C.C.O.O. refusent tout autre syndicat et nient toute représentativité aux coordinations issues des assemblées (C.C.A.A.). Néanmoins, le 8 mai, à l'assemblée de Barcelone, deux représentants de la C.N.T.-A.I.T. ont été élus au C.N.G. de Madrid, plaçant de la sorte les C.C.O.O. dans une position délicate. D'autant plus que les communistes savent qu'ils ne peuvent assumer seuls l'appel à la grève. S'ils n'élargissent pas le C.N.G. à tous les autres syndicats, nous nous retirons des comités de grève provinciaux. Il est difficile de prédire la composition du nouveau C.N.G. car à tout ce que nous venons d'exposer s'ajoute le fait que la C.S.I.F., l'U.C.S.T.E. ou l'A.M.P.E. peuvent, pour ne pas être dépassés par leur base, se joindre à l'appel de prolongation des mouvements de grève actuels.

Au cas où nous réussirions à obtenir un C.N.G. mixte et unitaire, dans lequel se retrouveraient tous les syndicats, en plus des quatre initiateurs du mouvement, pourrions-nous assumer la mobilisation ? C'est la clé de la situation, dans la mesure où il faudra imposer au ministère de l'Éducation ce nouveau C.N.G. comme interlocuteur, ce qui est loin d'être acquis ! En effet, le ministère ne peut admettre le nouveau C.N.G. sans remettre en cause toute la ligne selon laquelle la représentativité syndicale est fondée sur les seuls résultats aux élections.

Pedro SANCHEZ,
C.N.T.-A.I.T. Barcelone
(d'après « Solidaridad Obrera »
n° 192, de mai 1988)

(1) Une peseta vaut environ cinq centimes. Le « S.M.I.C. » espagnol est d'environ 2 200 F (44 000 pesetas).

La légende des sigles

Pour vous y retrouver, voici les sigles des organisations syndicales, d'institutions, etc., par ordre d'apparition.

- C.N.T.-A.I.T. : Confédération nationale du travail (anarcho-syndicaliste).
- F.E.T.E.-U.G.T. : Fédération de l'enseignement de l'Union générale des travailleurs (socialiste).
- C.S.I.F. : Confédération syndicale indépendante des fonctionnaires (autonome, plutôt modérée et corporatiste).
- U.C.S.T.E. : Union des syndicats des travailleurs de l'enseignement (autonome).
- C.S.C. : Confédération des syndicats de Catalogne (nationaliste).
- C.C.O.O. : Commissions ouvrières (communistes).
- Généralité : gouvernement autonome catalan.
- S.T.E.C. : Syndicat des travailleurs de l'enseignement (autonome plus remuant).
- E.G.B. : enseignement primaire et secondaire.
- C.N.G. : Comité national de grève.
- C.C.A.A. : Coordinations d'assemblées.
- M.E.C. : ministère de l'Éducation et de la Science (Éducation nationale).
- A.M.P.E. : Syndicat des maîtres du primaire (modéré).
- F.A.P.A.C. : Fédération des parents d'élèves (corporatiste).





— Gérard D. : Avant Mai 68, j'étais militant du parti communiste; en 1968, j'avais 36 ans avec donc un passé de militant. J'ai arrêté de militer au P.C.F. à partir de 1958, quand il y a eu le vote pour la V^e République, j'ai arrêté de voter à cette époque-là. J'ai refusé de militer parce que le P.C.F. n'avait pas pris une direction vraiment honnête, qu'il fallait prendre à l'époque, à mon avis. J'ai arrêté toute action militante. En 1967, je me retrouve à travailler chez Leclerc, une importante entreprise en bâtiment. Elle représentait à peu près 600 compagnons. Elle avait de gros chantiers et en plus elle fonctionnait avec un directoire d'ouvriers de base qui élisait un patron. Là, on était en pleine utopie du siècle dernier, c'était exactement l'histoire d'Owen, sa petite cité ouvrière. Quand je suis arrivé dans cette entreprise, on me disait attention à tel compagnon parce qu'il fait partie de la maison, c'est un gars qui a fait son apprentissage dans la maison, qui est devenu compagnon dans la maison et, à partir de là, même s'il est moins bon que toi, de toute façon tu lui dois le respect (...).

Un jour, la C.G.T., puisqu'il y avait quand même un syndicat dans cette boîte, informe le personnel que le collégial remet en cause les qualifications. Je ne voulais pas me remettre dans le syndicalisme ni dans la politique, je ne voulais pas recommencer. Je vais quand même à la réunion, histoire de rire. L'entreprise disait ouvertement aux compagnons qu'à partir d'un cer-

Sous les pavés... la page

Tandis que vous lisez avec passion ce numéro d'été, occupés à recharger vos rages militantes, vos mains fouillant le sable serrent sans doute instinctivement... sous la plage, les pavés. C'est que 68 a laissé ça et là, en nous et autour de nous, des traces, des signaux, des actes.

Prononcez ce nombre magique ex-abrupto autour de vous ; vous rencontrerez rarement l'indifférence, souvent l'émotion, la malice, la nostalgie, quelquefois le recul, la colère, le rictus de ceux qui, ayant retrouvé avec soulagement les lambris dorés du néo-capitalisme ringard, tentent désespérément d'exorciser cette période qui sent le souffre.

Ce sont ceux-là que nos « grands » moyens de communication laissent s'exprimer, pour mieux garantir la paix sociale. Hommes de pouvoir descendus dans la rue le chercher quand il semblait s'y trouver, lovés confortablement dans les divers rouages de l'Etat depuis, vos « années de poudre » (aux yeux) ne nous intéressent pas.

Ni sociologues ni guides éclairés, nous ne sommes à la recherche ni du rouge parti révolutionnaire d'avant-hier ou d'après-demain, ni du rose parti gestionnaire d'aujourd'hui. Nos rencontres concernent des individus agissants, leurs interrogations, leurs lignes force, l'évolution de leurs mentalités, leur vie, « long fleuve tranquille » dont les zones de rapides — tel 68 — modifient le cours.

Sans doute certains d'entre vous les ont approchés, au détour d'une émission de Radio-Libertaire ou d'une page du Monde libertaire, mais il ne s'agit que d'extraits d'une partie des témoignages que nous avons. Alors, pour mieux connaître Marco sur les docks, Daniel sur les cargos, Colette chantant les occupations, Sébastien les réalisant, Sylvie dans son lycée, Cabu enfin débarrassé des beaufs et tant d'autres, pour en savoir plus sur les bouleversements de la période en Espagne, au Sénégal, en Chine, en U.R.S.S., au Mexique et ailleurs précipitez-vous pour souscrire (1) au livre à paraître cet automne... n'attendez pas que vos enfants le volent !

SERGE

(1) Chèques de 50 F, à libeller à l'ordre de H. Lenoir et à adresser à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amélot, 75011 Paris.

MAI 68

« Mai 68 m'a donné mon bac »

La parole est dans la rue ! En 1968, Gérard D. est ouvrier, il le restera. C'est déjà un vieux militant. Il a quitté le parti communiste, ne vote plus et n'est pas tendre avec les organisations syndicales. Il nous raconte ici l'occupation de sa « boîte ».

La rédaction

tain âge, ils n'avaient plus le même rendement que les jeunes. A partir de là, elle ne pouvait plus les payer au même taux, donc elle baissait les salaires. Ça m'avait outré comme procédé. Je demande la parole, on ne me connaît pas donc on me donne la parole, et je dis aux compagnons : « Mais vous avez dix, quinze, vingt ans de maison, vous acceptez ça, vous n'êtes plus des hommes, vous êtes quoi ? Vous ne voyez pas qu'on est en train de vous demander d'être une machine à produire, un point c'est tout. On appuie sur le citron, quand il n'y a plus de jus on jette la peau. »

Ça s'est passé fin avril 1968 et donc la C.G.T., après cette réunion-là, demande un rassemblement du personnel devant le siège social de l'entreprise, pour demander à la direction des négociations concernant les salaires et les qualifications. De mon côté, j'avais entendu parler du Mouvement du 22 Mars, j'avais été trainer mes guêtres au quartier latin. Avec les copains de la boîte, on n'était pas nombreux, trois sur six-cents compagnons ; on s'est dit après tout, vendredi il y a réunion du personnel devant l'entreprise, pourquoi ne pas foutre le bordel et puis rentrer dans l'entreprise ? Les copains disent : « Allez, nous on le fait, on ne se dégonfle pas ». On était trois, on avait rien à craindre.

Donc, le vendredi, je prépare un petit bout de papier, et quand les compagnons sont arrivés, je suis monté sur le toit de ma voiture, et j'ai commencé à pousser ma gueule, je disais n'importe quoi, l'important c'est qu'ils aient compris qu'il fallait rentrer tout de suite pour aller discuter directement avec le directeur.

— Le « Monde libertaire » : Qu'est-ce que tu appelles « n'importe quoi » ?

— G.D. : Je n'ai pas conservé ce bout de papier, je leur disais qu'on

avait une dignité, j'avais pris des mots vachement démagogiques : « Vous avez votre dignité de compagnon, c'est vous qui travaillez, je ne vois pas pourquoi la direction remettrait en cause non pas le savoir des gars, mais leur âge ». C'était parfaitement ignoble... Les gars, ils ont foncé dans la boîte. Je me souviens être monté tout de suite à la direction, et avoir dit au directeur : « Monsieur, on veut vous parler, voulez-vous nous écouter ? ». Il a dit : « Non, je n'ai pas à vous écouter, au revoir monsieur. » Je sors, je ferme la porte, j'enlève la clef, le directeur est coincé là-dedans. Le personnel, tous les copains se rassemblent alors, et le délégué du syndicat C.G.T. commence à prendre la parole en disant ce n'est pas le tout, qu'est-ce qu'on fait ? Tout le monde crie en chœur : « On occupe ! ». D'accord, comment va-t-on s'organiser ? La C.G.T. dit : « On n'en sait rien, on va attendre jusqu'à demain ». En fin de matinée, les délégués ont couru comme des lapins, on ne les a pas revus, ils ont certainement été prendre des ordres ailleurs. Et nous, la poignée de copains, on a dit on va foncer à la Sorbonne, leur dire qu'on a pris la boîte et voir ce qu'ils vont nous dire. Et nous voilà partis à la Sorbonne en courant, on était gardes bleus. On arrive dans le grand amphithéâtre, je me rappelle, il y avait plein de monde là-dedans. On leur dit : voilà, on est la deuxième boîte de peinture de Paris, on vient de l'occuper, qu'est-ce qu'on fait ? Attends, ne bouge pas, on nous envoie à la tribune, on nous dit vous expliquez votre cas. Tout le monde applaudit, bravo, continuez... On rentre. Là, on retrouve les délégués, qui avaient été prendre les ordres, et qui étaient en train de désigner des responsables pour le casse-croûte du soir et l'organisation de la nuit.

Le lendemain, prise de parole (pendant ce temps le directeur était toujours enfermé, il y est resté trois jours). Il y avait presque tout le monde, sur 600 compagnons il y en avait 500. Il ne manquait que les cadres et là, j'ai cru que la C.G.T. était devenue démocratique, j'ai pris la parole après avoir écouté ce qu'avait dit le délégué, c'est-à-dire établir un cahier de revendications, pour savoir ce qu'on voulait. J'ai dit : « Ecoutez, on n'est pas là pour faire un cahier de revendications, on est là pour savoir ce que vous voulez, cette boîte c'est nous qui la faisons tourner, on continue d'être exploités... ». Je sentais qu'on vivait un moment historique, qu'on avait la possibilité de faire quelque chose de plus important que ce qui s'était passé en juin 1936... Il fallait aller au-delà de 1936.

Là, à la C.G.T., ils ont bien pigé : ils m'ont cassé la gueule et sorti de la boîte en me disant t'es un provocateur. Ce qui fait qu'au deuxième jour de la grève, je me suis retrouvé sur le trottoir d'en face ! Et j'ai mené, jusqu'à la fin, la grève sur le trottoir face à l'entreprise. Au début, on s'est retrouvé avec trois copains, on se donnait rendez-vous. Nuit et jour, on essayait d'informer les ouvriers de la contre-information qu'ils recevaient de la C.G.T. (...).

— M.L. : Sur le trottoir, vous dénonciez les délégués ?

— G.D. : On dénonçait tout sur le trottoir : l'exploitation, le système éducatif, etc. Je dénonçais tout en un seul bloc, parce que j'y ai cru, je pensais qu'on pouvait aller plus loin... Au bout d'une semaine, on était peut-être une dizaine. Ça ne me suffisait pas malgré tout, et je

me sentais isolé de l'ensemble parce qu'on nous riait un peu au nez quand même. Alors, je me suis replié à la Sorbonne. J'y ai passé des nuits à écouter dans les amphithéâtres et j'ai rejoint des comités d'action. Je me souviens qu'une fois il y a eu deux camions de 35 tonnes de patates qui sont arrivés, il fallait les dispatcher. Ça c'était notre boulot ; quand il y avait une manifestation, on nous mettait au S.O., voilà la manifestation partira de là, il faut que tu sois là ou alors on nous envoyait voir des copains dans d'autres boîtes.

Le matin, on arrivait à la Sorbonne au 6^e étage où se réunissaient les comités d'action, et dans la nuit, il y avait plein de trucs nouveaux qui étaient arrivés et on ne pouvait pas faire face. On manquait de gens et on manquait de moyens de liaison. Quand la télévision s'est mise en grève, on nous a proposé une voiture émettrice, mais on ne savait pas qu'en faire (...).



A travers les comités d'action, il y avait aussi les collectes pour soutenir les ouvriers. Et toujours présents sur notre trottoir, quand nous n'étions plus à la Sorbonne ou dans les manifestations, au lieu de remettre ça aux délégués C.G.T. de l'entreprise pour qu'ils distribuent à leur façon, on avait joué futé, on avait fait une affiche. La C.G.T., souvenez-vous, à un moment donné disait que les étudiants ne soutenaient pas les ouvriers. Notre affiche disait donc : « Nous avons mille francs offerts par les étudiants à diviser pour soutenir les ouvriers ». On avait réussi à avoir la liste des ouvriers, et ceux qui voulaient venaient chercher leur part, on avait donné un délai et on redistribuait l'argent qui restait, ça nous occupait... Et puis, ça prouvait aux « stals », de l'autre côté, qu'on s'organisait un petit peu.

Vers la fin des événements, en juin, quand ils ont vu qu'il n'y avait rien à faire et que ça « grossissait », les « stals » ont dit tu peux rentrer. J'ai dit d'accord, mais je prend la parole en rentrant, j'ai des choses à dire. Ils ne voulaient pas, et puis les ouvriers ont commencé à râler, ils ont dit : « Ce n'est pas normal, ils font leur grève en face... ». Ça les emmerdait, c'était pas tellement démocratique...

Ils nous ont permis de rentrer après la manifestation qui était allée de la République à Saint-Lazare, organisée par les « stals ». Là, j'étais sur le bord du trottoir entre la République et Saint-Lazare, je pleurais quand j'ai vu le drapeau bleu-blanc-rouge, c'était dingue. J'ai cru un moment que le pouvoir était vacant en Mai 68, il ne l'a pas été longtemps, il l'a peut-être été 12 ou 24 heures, pas plus. Mais si la gauche avait rempli sa véritable fonction, le pouvoir était à prendre. En fin de compte, pour moi, en tant qu'ouvrier, Mai 68 n'est même pas égal à juin 1936. Les acquis de juin 1936 sont supérieurs à ceux de 1968. En juin 1936, il n'y avait rien avant, ils ont obtenu 40 heures par semaine ; en Mai 68, il y avait le double de grévistes en France et on n'a même pas obtenu les 35 heures. On a obtenu, en tout et pour tout, 8% d'augmentation, deux mois après, je peux vous le prouver, chiffres en main. Le seul acquis de Mai

68, ça a été que les syndicats soient reconnus dans les entreprises. Autrement dit, Mai 68, c'est un coup d'épée dans l'eau, la jeunesse étudiante s'est enrhumée, la classe ouvrière a éternué et puis c'est tout.

— M.L. : Au-delà de ce qui a été obtenu au niveau revendicatif et que tu as décrit, qu'est-ce que tu en as retenu.

— G.D. : Voilà la question intéressante. Qu'est-ce que j'ai obtenu de Mai 68 ? Cette boîte, je l'ai quittée, c'est un fait positif et là, j'ai fait la connaissance de copains de Lutte ouvrière, qui m'ont appris beaucoup de choses : l'histoire ouvrière que je connaissais mal, je ne la connaissais qu'au travers des écrits des staliniens du P.C.F. Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais un militant du P.C.F. ne sait pas grand chose, à part Tintin ou Pif le chien. Il commence à militer avec Pif le chien et il termine par Tintin. Je ne sais pas si vous avez lu, le P'tit Père des Peuples, mais en tant que suppositoire je vous le conseille.

J'ai découvert la lecture, ça n'a pas été sans mal, j'ai commencé par dix minutes par jour, après c'était un quart d'heure, puis vingt minutes (...). J'ai acquis une certaine culture (...). J'ai acquis à ne pas m'attacher à une étiquette politique. Je m'appelle Gérard D., point final.

I L y a un... c'était B. Berry. D'Azur, on ne sans l'autre. C'éclaté, Magic le remplace il y a aussi Otis Screaming Jay les...

Quand ce kiosques. Jo chanté la veille boulevard de dire à l'Olym né par l'orch Je ne sais pa groupe, sinon au Théâtre Déjazet (1) av çais tels que Benoit Blue E

A Paris, le de très bonn

Robe nous

La nouv atteindre, i pourtant c Robert Dal

Nous l'a a cinq an l'Union ra était un an souhaitait l'antenne C ce fut le d ration de t pendant c auditeurs ont pu en dimanche cadre de l cale, et le de chaque 21 h, p « L'invité dant tout nous a p variés, av dérable d' Ce que e Robert, c' de vivre, s humeur l c'est surto jugement, fondes su le rational tion perm res de la p intellectue toutes les les obscur

Dans ce ment reco beaucoup meilleur puissions de renfor radio qui chère, et lieu privi humains la terre te gnon...

Horai la li Mon

A parti jusqu'au du Monde mée le lurch tent inche de la sem du mardi

« BLUES EN LIBERTÉ »

Blues et vacances

Il y a un an, le tandem infernal c'était B. B. King et Chuck Berry. De Paris à la Côte-d'Azur, on ne pouvait pas voir l'un sans l'autre. Cette année, c'est plus éclaté, Magic Slim et Melvin Taylor les remplacent dans le rôle pré-cité, il y a aussi Otis Rush, Irma Thomas, Screaming Jay Hawkins, Ray Char-

les... Quand ce journal sera dans les kiosques, John-Lee-Hooker aura chanté la veille (le 6 juillet) à Paris, boulevard des Capucines, c'est-à-dire à l'Olympia. Il sera accompagné par l'orchestre Coast to Coast. Je ne sais pas grand-chose sur ce groupe, sinon qu'il sera le 22 juillet au Théâtre libertaire parisien-Déjazet (1) avec des bluesmen français tels que le Tao blues band et Benoît Blue Boy.

A Paris, le mois dernier, il y a eu de très bonnes choses, surtout au



Irma Thomas.

Méridien de Bobby Bland à Irma Thomas, en passant par Screaming Jay Hawkins, c'était d'excellentes soirées avec des artistes que l'on a trop souvent tendance à mettre de côté.

L'hiver 1987-1988, s'il a vu la venue en France de Big Daddy Kinsey (au festival de blues de Bagnaux, organisé par Soul Bag) et de Johnny Copeland avec des musiciens africains à la Mutualité (concert organisé par Jazz, blues and Co) a aussi vu la mort de Clifton Chenier et Memphis Slim, pour ne citer que les plus connus du public français.

La dernière nouvelle du microcosme du blues est que Koko Taylor (Wang dang doodle, Come to Mama) s'est cassée quelques côtes dans un accident de la route d'un concert à un autre, en Californie. Si on cause des chanteuses de blues, saluons la réédition, par la marque anglaise Charly, de deux 33 tours

enregistrés en 1969 et 1970 par Big Mama Thornton (2) sur la marque Mercury. Il s'agit de *Stranger than dirt* et *The way it is*. Les deux sont enregistrés à Los Angeles, le premier avec une superbe section de cuivres comme on aimerait en entendre plus souvent dans le blues, le second est enregistré en public avec entre autres George Smith à l'harmonica (longtemps membre du Muddy Waters blues band) et de Bee Houston à la guitare (qui a enregistré, il y a une dizaine d'années, un très bon disque sur Arhoolie).

Cet été

Revenons en France cet été et parlons surtout, blues oblige, du Festival de blues de Cahors. Mentionnons quand même qu'en chemin pour ce festival, Otis Rush chantera et jouera au New Mor-

ning, à Paris, le 12 juillet. Pour ce qui est de Cahors et de son déjà (!) habituel festival de blues, cela se passera du 14 au 16 juillet. Le 14, il y aura Magic Slim et Melvin Taylor (guitaristes-chanteurs Chicago blues). Le 15, il y aura un orchestre du Maine-et-Loire : 49 Blues Band et B.B. King. Le 16, en provenance de Caen, l'Urban Blues Band et Otis Rush. Fondu dans le tout, il y aura le film de Lacava, *Sweet Home Chicago*, pour les renseignements c'est le 65.35.22.29.

John Lee Hooker à l'Olympia, son orchestre au T.L.P.-Déjazet, Otis Rush au New Morning et à Cahors avec d'autres, si tous ces gens jouent sans regarder leur montre, ça peut valoir le coup et démontrer une nouvelle fois que le blues n'est pas mort.

THIERRY (« Blues en liberté »)

(1) Pour plus de renseignements, il faut bien sûr téléphoner au T.L.P.-Déjazet (tel. : 42.74.20.50). (2) Créatrice de Hound Dog repris bien sûr par Elvis Presley... sans oublier le « Colonel » !

Pour ceux qui restent à Paris, il y a toujours « Blues en liberté », chaque mardi de 22 h 30 à 24 h 30. Mardi 12 juillet : blues et rock and roll. Mardi 19 juillet : 68, le Vietnam et le blues. Mardi 26 juillet : le french blues, le zydeco. Mardi 2 août : Willie Dixon. Mardi 9 août : Big Mama Thornton. Mardi 16 août : John Lee Hooker. Mardi 23 août : le piano et le blues. Mardi 30 août : l'harmonica et le blues. Mardi 6 septembre : blues et musique blanche, country, bluegrass, honky tonk. Mardi 13 septembre : le blues de la Louisiane, le blues des marécages.

NOTE DE LECTURE

« Itinéraire » : Kropotkine

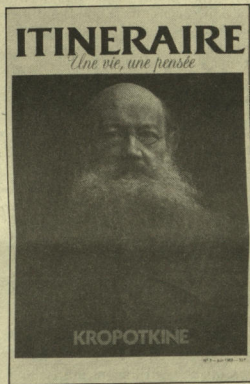
La revue *Itinéraire* consacre son troisième numéro à Pierre Kropotkine. L'équipe de rédaction, par des textes actuels, désire cerner toutes les facettes de ce personnage hors du commun : à la fois homme d'action, chercheur et théoricien. A la lecture, on constate que la mission est accomplie. Voici ce que propose le sommaire...

Didier Roy se préoccupe du cheminement de Kropotkine « de la noblesse à l'anarchisme ». Georges Host, antimilitariste convaincu, ne passe pas sous silence sa prise de position nationaliste lors de la Première Guerre mondiale, lui opposant le Manifeste des trente-six refusant de choisir un Etat par rapport à un autre, pour rester sur des positions de classes. La Révolution russe et les observations de Kropotkine ont été étudiées par Aurore Kermadec. Yves Peyraut nous relate par des extraits de divers témoignages, l'enterrement de l'anarchiste qui fut la dernière possibilité de manifester le refus de la dictature des bolcheviks.

Mais passons maintenant au chercheur et théoricien ! Yves Blavier dégage les grands axes de réflexion de *La grande révolution* et les compare avec les recherches les plus récentes. Il souligne l'apport essentiel de Kropotkine et l'actualité de son travail. Le texte de Philippe Pelletier, très bien documenté, démontre les apports en géographie. Martine de la liaison Bas-Rhin (F.A.), explique ce qui à mon avis constitue l'apport fondamental du théoricien à l'anarchisme : la morale basée sur l'entraide, édictée sur l'individu, et reniant toute origine supra-humaine. Philippe Boubet étudie l'importance des concepts du communisme anarchiste développés par Kropotkine.

Un second article de Philippe Pelletier démontre l'influence mondiale du théoricien en analysant dif-

férents mouvements anarchistes en Asie. Tout comme pour le premier, on apprécie la parfaite maîtrise du sujet traité. Marc Dehenne, lui, fait la jonction entre les idées et les faits actuels. Son texte, *A l'épreuve du temps*, sert de conclusion à ce numéro. Bref, une multitude d'informations... et, si on y ajoute la richesse de la documentation photographique (dont de nombreux inédits), on hésite : faut-il acheter ou s'abonner ?



Le prochain numéro sera consacré à Rudolf Rocker, militant anarchiste allemand, méconnu en France malgré son ouvrage fondamental *Nationalisme et Culture*. La sortie est prévue pour décembre 1988. Pour un abonné, c'est demain... alors n'hésitez plus !

BERNARD (Gr. Sacco-Vanzetti)

« Kropotkine : une vie, une pensée », Itinéraire n° 3, 33 F, 50 pp. Abonnement à 2 numéros : 50 F, à 4 numéros : 90 F. Règlement à l'ordre de l'itinéraire, 1 bis, avenue Emile, 77500 Chelles.

« Les OEillets rouges »

DEPUIS un an, la revue *Les OEillets rouges* se taisait non pas par manque de matière, au contraire, mais à cause de problèmes de gestion, d'argent, etc. Aujourd'hui tous ces problèmes sont en passe d'être résolus. Nous avons mis en place un plan de « restructuration » visant, sans porter atteinte à la qualité de la revue et à sa pagination, à diminuer nos coûts de production. L'équipe rédactionnelle initialement réduite à quatre personnes s'est élargie et regroupe aujourd'hui une douzaine de militants de sensibilités différentes.

Le numéro 4 paraîtra au mois d'octobre, avec au sommaire : la recomposition du champ politique et social après les élections ; les abstentions ; l'agriculture, la technologie et la liberté ; la précarité ; l'apologie de la révolution ; la crise de la rationalité ; la philosophie et la révolution ; des interviews ; l'évolution des cadres de l'extrême gauche ; des notes de lecture. Ce numéro comptera 96 pages et coûtera 50 francs.

Nous pensons faire paraître quatre numéros par an. Votre soutien est absolument indispensable et nous vous invitons d'ores et déjà à vous abonner ou à vous réabonner. Le coût de l'abonnement est de 140 F pour trois numéros. Les chèques, à l'ordre des *OEillets rouges*, sont à adresser à : les *OEillets rouges*, 122, rue Henri-Barbusse, 95100 Argenteuil. Pour que refluissent les *oeillets rouges*, ces fleurs symboles de la Commune !

Pour les « OEillets rouges » J.-M. R.

Folk

L'émission « Folk à lier » (1) vous souhaite de bonnes vacances, pour ceux qui en ont bien sûr. Vous trouverez ci-dessous la liste de la plupart des festivals folks et de musiques traditionnelles dont nous avons été informés.

Nous profitons de ce petit article pour vous rappeler l'existence du petit rayon de disques à la librairie du Monde libertaire. Vous y trouverez les albums des invités reçus récemment plus quelques autres, notamment ceux des groupes ou musiciens qui nous ont soutenus les 30 et 31 janvier derniers (soutien qui a rapporté près de 10 000 F, qu'ils en soient ici même remerciés), ainsi que des nouveautés.

Serge TANGUY

(1) Tous les dimanches de 12 h à 14 h 30 sur Radio-Libertaire, 89,4 MHz en région parisienne (tel. : 42.62.90.51).

Festivals de l'été 1988

Juillet

• **Ballade en Poitou-Charentes-Vendée**, un festival d'animations rurales (spectacles, expos, stages). Renseignements : U.P.C.P., Maison des Rurales, B.P. 1, Vouille, 79230 Prahecq (tel. : 49.75.67.71).

• **Les tombées de la nuit**, Rennes, du 2 au 10 juillet. Renseignements : Office du tourisme de Pont-de-Nemours, 35025 Rennes cedex (tel. : 99.79.01.98).

• **Festival de musique**, Dinan, du 4 au 11 juillet. Renseignements : mairie de Dinan, 22100 Dinan (tel. : 96.39.22.43).

• **Festival de musique**, Landerneau, du 7 au 10 juillet. Renseignements : 22, rue J.-L. Rolland, 29220 Landerneau (tel. : 98.21.53.94).

• **Festival de la paix, folklore mondial**, Matha, du 7 au 11 juillet. Renseignements : 1, rue Basse, B.P. 27, 17160 Matha (tel. : 46.58.61.63).

• **Festival de musique**, Thiers, du 10 au 24 juillet. Renseignements : 9, avenue des Etats-Unis, 63300 Thiers (tel. : 73.80.74.60).

• **Rencontres internationales**, Saint-Chartier, du 11 au 14 juillet. Renseignements : 5, place du Marché, 36400 La Chatre (tel. : 54.48.23.54).

• **Festival de Cornouaille**, Quimper, du 18 au 24 juillet. Renseignements : 2, place de la Tour d'Auvergne, B.P. 77, 29103 Quimper (tel. : 98.55.53.53).

• **Rencontre des musiques traditionnelles et métiésses**, du 20 au 24 juillet. Renseignements : mairie de Parthenay, 79200 Parthenay (tel. : 49.94.03.77).

• **Festival mondial de folklore de Gannat**, du 23 juillet au 1^{er} août. Renseignements : avenue de la République, 03800 Gannat (tel. : 70.90.12.67).

Août

• **Les nuits celtiques**, Douarnenez, du 2 au 6 août. Renseignements : B.P. 353, 29274 Brest cedex (tel. : 98.43.45.11).

• **Festival interceltique**, Lorient, du 5 au 14 août. Renseignements : place de l'Hôtel-de-Ville, 56100 Lorient (tel. : 97.21.20.51).

• **Festival maritime traditionnel**, Douarnenez, du 12 au 15 août. Renseignements : 5, quai de Port-Rhu, B.P. 34, 29172 Douarnenez cedex (tel. : 98.92.89.30).

• **1^{re} fête de la vielle**, Anost (71), du 19 au 21 août. Renseignements : G. Chaventon, Bellevue, 21210 Saulieu (tel. : 80.64.03.04).

• **Fête de La Manche**, Le Havre, du 26 août au 4 septembre, 2^e festival des trouvères et troubadours. Renseignements : 99, avenue J. Jaurès, 76600 Le Havre (tel. : 35.47.67.96).

Robert Dalian nous a quitté

La nouvelle vient de nous atteindre, insupportable, mais pourtant cruellement vraie : Robert Dalian n'est plus...

Nous l'avions rencontré il y a cinq ans, au moment où l'Union rationaliste, dont il était un animateur infatigable, souhaitait s'exprimer sur l'antenne de Radio-Libertaire. Ce fut le début d'une collaboration de tous les instants, et pendant ces cinq années, les auditeurs de Radio-Libertaire ont pu entendre sa voix le dimanche matin, dans le cadre de l'émission anticléricaliste, et le deuxième vendredi de chaque mois, de 19 h à 21 h, pour l'émission « L'invité du vendredi ». Pendant toutes ces années, il nous a proposé des sujets variés, avec un nombre considérable d'invités.

Ce que nous retiendrons de Robert, c'est bien sûr sa force de vivre, sa gaieté, sa bonne humeur permanente, mais c'est surtout la lucidité de son jugement, ses réflexions profondes sur le matérialisme et le rationalisme, sa dénonciation permanente des faussaires de la pensée, des escrocs intellectuels et des garots de toutes les religions et de tous les obscurantismes.

Dans ce combat éternellement recommencé, Robert va beaucoup nous manquer. Le meilleur hommage que nous puissions lui consacrer sera de renforcer cette « sacrée » radio qui lui était devenue si chère, et qui était pour lui un lieu privilégié de contacts humains et de dialogue. Que la terre te soit légère compagnon...

Pour l'équipe de Radio-Libertaire Yves PEYRAUT

Horaires d'été de la librairie du Monde libertaire

A partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 31 août, la librairie du Monde libertaire sera fermée le lundi. Les horaires restent inchangés pour le reste de la semaine (10 h à 19 h 30 du mardi au samedi).

Les administrateurs

LE DARWINISME SOCIAL

Socio-biologie et idéologies

Il est commun de dire que les chercheurs scientifiques ne sont pas toujours au fait de la situation de la société dans laquelle ils vivent. Ainsi, Einstein, en démontrant la transformation de la matière en énergie, se doutait-il de l'exploitation qui en serait faite quelques dizaines d'années plus tard ? Mais Darwin en établissant sa théorie de l'évolution n'imaginait pas qu'il allait contribuer à justifier l'injustifiable (le nazisme).

Depuis plus d'un siècle maintenant, les bases scientifiques développées par Darwin ont été utilisées par différents courants de pensée (tant de gauche que de droite) pour légitimer telle ou telle prise de position sociale. Toutefois, la palme de la récupération revient sans conteste à l'extrême droite en général, particulièrement en France, au travers de ce qu'on a appelé « le darwinisme social ». Cet article se propose de suivre le cheminement de cette pensée qui est apparue au milieu du XIX^e siècle et perdue plus que jamais sous ses différentes formes et ses différents vocabulaires.

Le darwinisme social : un aperçu historique

Pour comprendre la naissance et l'essor de ce courant de pensée d'extrême droite, il est important de se placer dans le contexte de l'époque, le milieu du XIX^e siècle, c'est-à-dire le développement très rapide du capitalisme dans les principaux pays européens et un peu plus tard aux Etats-Unis. La société passe alors en quelques années d'un stade quasi médiéval à un stade industriel. La mutation intervient dans tous les domaines : scientifique, culturel, économique et social. A cette société en évolution, de nombreux pans de la population s'opposent toutefois, et ce pour des raisons diverses : les socialistes au sens large s'insurgent contre le capitalisme sauvage, les réactionnaires s'érigent contre un tissu social qui leur échappe de plus en plus.

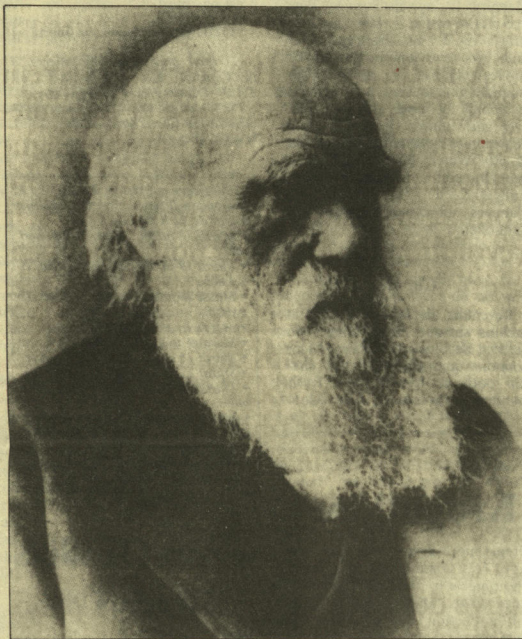
C'est dans ce climat particulier que paraît en 1859 l'ouvrage de Charles Darwin (1809-1882) qui va véritablement servir de détonateur *L'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle, ou la lutte pour l'existence dans la nature*. L'auteur y expose la théorie suivante : les espèces animales et végétales sont le résultat d'une lente évolution à partir de formes primitives. Le moteur de cette évolution est la sélection naturelle des mieux adaptés à leur milieu, sélection s'exerçant sur les variations accidentelles des individus.

Dès la parution de l'ouvrage, des philosophes vont reprendre l'idée de la sélection naturelle biologique des plus aptes et l'adapter au milieu social. C'est le début du darwinisme social, dont le premier représentant est Herbert Spencer. Cette application de la biologie aux sciences sociales va en fait servir de justification scientifique au capitalisme triomphant en Europe et aux Etats-Unis : pour les darwinistes sociaux, l'ultra-libéralisme est le système le plus naturel parce qu'il est similaire à la « réalité naturelle ». Il est donc normal que les plus aptes (les capitalistes) représentent l'élite sélectionnée au détriment des moins aptes (les prolétaires). Les conséquences logiques de cet état d'esprit ne vont pas tarder : ainsi le propre cousin de Darwin, Francis Galton, va développer l'idée qu'une sélection à la naissance doit être effectuée, afin que le patrimoine évolutif d'une « race » soit préservé. Cette idée, l'eugénisme, va être par la suite constamment reprise par toutes les doctrines élitistes et racistes, et servira même de but au nazisme. De plus, pour les darwinistes sociaux, il existe des « races » plus

aptes à dominer la planète (les « Aryens ») et d'autres fatalement destinées à être dominées ou exterminées.

En France, le terreau social va être parfaitement propice à l'extension d'une telle idéologie. Dans le discours d'une certaine droite française, la droite révolutionnaire d'origine monarchiste, le darwinisme social va jouer le rôle de pierre d'achoppement. Un certain nombre de personnes vont développer des thèses issues de l'antisémitisme « traditionnel » français (c'est l'époque de l'affaire Dreyfus), combinées au darwinisme social. Déjà, en 1885, Joseph Arthur, comte de Gobineau, dans son ouvrage *Essai sur l'inégalité des races humaines*,

avant tout pour l'aspect anticlérical. Mais, contrairement aux darwinistes sociaux de droite, il vont mettre en avant une interprétation plus humaniste de la sélection naturelle, en précisant que la lutte pour la vie, le motif de la droite, n'est peut-être pas le réel moteur de l'évolution, mais que la coopération et la solidarité peuvent jouer le même rôle. Toutefois, une scission est nette entre les anarchistes, partisans d'une entraide et d'une solidarité obtenues par les individus eux-mêmes (Reclus, Kropotkine, Grave) et les socialistes réformistes, partisans d'une intervention étatique et selon lesquels le gouvernement apporte cette solidarité aux plus démunis (Clémenceau).



Darwin.

posait les bases d'une inégalité raciale ; le darwinisme social, en tant que justification scientifique, va apporter son soutien « biologique » à ces conceptions racistes. L'« aryanisme », idéologie ayant comme principe la défense de la pureté d'une « race » élue, va se développer grâce aux ouvrages de Georges Vacher de Lapouge. Dans *L'Aryen*, publié en 1899, l'auteur définit les caractéristiques biologiques, culturelles et sociales de ce groupe humain, appelé à dominer le monde. Les nazis n'auront qu'à reprendre à leur compte toutes les idées présentées dans de tels ouvrages.

Toutefois, il est à noter qu'un autre courant de la droite traditionnelle, le courant réactionnaire intégriste, va s'opposer à la théorie évolutive de Darwin. En effet, la conception même de l'évolution est en désaccord avec l'idée de la création du monde et des espèces par un dieu, et ces catholiques vont se réfugier tout d'abord dans l'image de la création fixiste du monde (en se référant à Cuvier, paléontologue du début du XIX^e siècle), puis par la suite réactualiser la théorie lamarkienne de l'évolution (qui laisse la place à une conception déiste du monde). Il est notable que cette branche réactionnaire est encore très puissante à l'heure actuelle, en particulier aux Etats-Unis où l'enseignement de la Bible côtoie celui de la théorie darwiniste.

Parallèlement, les socialistes de l'époque vont dès le départ prendre parti pour la théorie évolutive,

Nous verrons plus loin quelle est la position exacte des anarchistes. De gauche ou de droite, il faut reconnaître que le darwinisme est faussé à la base. En effet, les phénomènes décrits et exposés par Darwin ne concernent que le milieu naturel, et non celui artificiel des sociétés humaines. Toute transposition de l'un à l'autre est donc erronée. Toutefois, il est vrai que Darwin a été largement influencé par les idées de Malthus, développées dans l'ouvrage *Essai sur le principe des populations* (1798) ; implicitement, le lien entre les sociétés naturelles et les sociétés humaines existe pour lui. Conscient des interprétations données par les différents courants de pensée décrits plus haut, Darwin va étendre clairement sa théorie évolutive à l'homme, avec la publication en 1871 de *La descendance de l'homme*.

Les libertaires et la question

Comme nous l'avons précisé précédemment, dès le départ, les libertaires se sont intéressés au problème et ont vite vu les risques liés à l'extension de la théorie darwinienne au champ social. En 1880, Emile Gautier, un jeune anarchiste, publie une brochure dans laquelle il explique que la société étant l'œuvre des hommes et non de la nature, toute modification de cette société devra l'être en instaurant un ordre plus égalitaire (cité dans *La Recherche* n° 196, page 195).

Mais la position des anarchistes ne sera exposée en détail qu'avec

Pierre Kropotkine, le savant et théoricien russe (1842-1921). En effet, dès la publication de la thèse de Darwin, les deux anarchistes les plus prestigieux à l'époque, à savoir le géographe Elysée Reclus et Pierre Kropotkine, prennent position en faveur de cette théorie évolutive, avec quelques réserves toutefois.

En 1888, Thomas Huxley, le célèbre naturaliste anglais, publie un texte mettant en exergue la sélection naturelle par la lutte pour la vie. En réponse à cet ouvrage, Kropotkine débute une série d'articles (de 1890 à 1896) et en 1897, publie *L'entraide, un facteur de l'évolution*. Il y décrit ses conceptions sur la sélection naturelle, et met en évidence le fait que la coopération et l'entraide entre les individus (base de l'éthique anarchiste) est le moteur de l'évolution, et non la lutte. Sa démonstration, tout à fait à l'actualité des connaissances scientifiques d'aujourd'hui (ethnologie, éthologie), est fondée sur les nombreuses observations qu'il a effectuées : « (...) dans toutes ces scènes de la vie animale qui se déroulaient sous mes yeux, je vis l'entraide et l'appui mutuel pratiqués dans des proportions qui me donnèrent à penser que c'était là un trait de la plus haute importance pour le maintien de la vie, pour la conservation de chaque espèce, et pour son évolution ultérieure » (1). Dans un premier temps, il décrit l'entraide parmi les animaux, et s'aperçoit que les espèces sociables prédominent. La vie est une lutte certes, mais l'arme utilisée est l'entraide. Il étudie ensuite l'entraide parmi les sociétés humaines, en mettant en évidence l'aspect social de l'homme, et ce dès l'aube de l'humanité. Sa description de l'histoire des sociétés humaines permet ainsi de suivre l'évolution de l'entraide au cours des âges, des premières sociétés aux sociétés actuelles, en passant par les sociétés dites primitives et les cités libres du Moyen Age.

Ainsi donc le darwinisme social n'est pas accepté par les libertaires, bien au contraire, et ce sont les hommes qui ont les rênes de leur évolution et non des processus naturels inaltérables. Toutefois, il est important de préciser que si Kropotkine est contre les adaptateurs des idées darwiniennes, il est en revanche en accord avec Darwin (2).

L'état actuel de la question

Le darwinisme social va perdurer en tant que tel jusqu'au milieu du XX^e siècle, mais l'idéologie sous-jacente va non seulement persister (citons par exemple un auteur tel qu'A. Carrel, prix Nobel de médecine, et qui, dans son ouvrage célèbre *L'Homme, cet inconnu* [1935], cautionne l'élimination des génétiquement inaptes), mais atteindre son summum avec l'avènement du régime national-socialiste et l'élimination des « races inférieures ».

Toutefois, les connaissances scientifiques évoluant constamment, la découverte des processus génétiques va remettre en question les doctrines présentes. Ainsi, le discours traditionnel devient désuet et doit être adapté à une société plus moderne. D'un côté, certains scientifiques révisent la théorie de l'évolution selon trois axes principaux (génétique, paléontologie, zoologie) et fondent la « théorie synthétique de l'évolution », ou néo-darwinisme. D'un autre côté, certains penseurs issus des rangs nazis (tel Konrad Lorenz, lui aussi prix Nobel !) et la droite extrême traditionnelle (Alain de Benoît, Yvan Blot, etc.) fondent la « Nouvelle droite », qui n'est en fait qu'une adaptation des idées élitistes et racistes classiques aux nécessités modernes.

Vers la fin des années 60, un entomologiste, E. O. Wilson, a développé une nouvelle « science », la socio-

biologie. Malgré son aspect novateur et attirant, il ne s'agit là aussi que d'une couverture scientifico-sociale aux idées clés de la « nouvelle droite ». Il est d'ailleurs caractéristique que les principaux divulgateurs de la socio-biologie en France soient des néo-droitistes célèbres (Y. Christen, etc.). Nous ne nous étendons pas sur la présentation des principales notions développées dans cette « science », ni dans ses critiques (voir par exemple *Critique de la socio-biologie* de Murray Sahlins). Malheureusement, malgré la dénonciation des idées latentes ou non des socio-biologistes, il faut bien reconnaître que cette doctrine rencontre un certain succès, notamment dans les pays anglo-saxons où elle est enseignée. A titre indicatif, la Société européenne de socio-biologie compte plus de deux cents adhérents, tous anthropologues, biologistes, sociologues, etc.

Il est donc important de noter que les courants divers de l'extrême droite et de la droite traditionnelle se retrouvent plus ou moins dans les thèmes issus du darwinisme social et de la « nouvelle droite » notamment au travers de la multitude de groupuscules et de revues créés à dessein pour brouiller les pistes (la lecture régulière du mensuel d'information contre l'extrême droite *Article 31* est significative à ce propos).

Vers quel avenir ?

Au terme de ce bref survol de la question du darwinisme social, de la socio-biologie et des rapports avec les idéologies de droite et d'extrême droite, il apparaît qu'un travail d'information reste encore à effectuer pour combattre les bases des idées développées par ces courants réactionnaires, en particulier l'élitisme et l'exclusion de tous les « hors-normes » définis à partir de critères sentant le soufre.

La science et les scientifiques ont plus que jamais un rôle important à jouer en démontant les pseudo-bases justifiant ces idéologies. Toutefois, il ne faut pas laisser le combat aux seuls scientifiques, de par le risque trop grand de dérive possible (voir le *Monde libertaire* n° 713 par exemple). Diffuser les idées humanistes plutôt qu'élitistes, sans toutefois tomber dans les pièges de la démagogie (électorale ou pas), est donc une priorité. Il faut développer au maximum les idées libertaires, en particulier celle de l'entraide, mais surtout les mettre en pratique pour contrer la gangrène idéologique du racisme, de l'élitisme et de l'élimination des non conformes.

PATRICK (Gr. Sevrans-Bondy)

(1) L'entraide, un facteur d'évolution, Kropotkine, éd. de l'Entraide, introduction pp. VIII et IX.

(2) Idem, p. 120.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

L'entraide, de Pierre Kropotkine, éd. de l'Entraide, 1979, en vente à la librairie du Monde libertaire (45 F).

L'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle, de Charles Darwin, éd. Maspéro, 1981.

La descendance de l'homme, de Charles Darwin, éd. Complexe, 1982.

Le darwinisme aujourd'hui, ouvrage collectif, éd. du Seuil, 1979.

De la biologie à la culture, de Jacques Ruffié, éd. Flammarion, 1976.

Itinéraire n° 3 consacré à Kropotkine, 1988, en vente à la librairie du Monde libertaire (33 F).

Le darwinisme social en France, Linda Clark, in La Recherche n° 196, février 1988.